This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Library of the University of Michigan
The Coyl Collection.
Miss Jean L. Coyl
of Detroit
in memory of her brother
Col. William Henry Coyl
1894.

1659

[illegible]

HUITIE'ME PARTIE
DES
AFFAIRES
DU TEMPS.

2.de Partie de juillet 1689.

A PARIS,
Chez MICHEL GUEROUT,
Court-neuve du Palais,
au Dauphin.

M. DC. LXXXIX.

Avec Privilege du Roy.

840.6
M558
1689
Jui.
pt. 2

Coyl
Gottschalk
10.14.55
88594

AU LECTEUR.

ON trouvera dans cette Lettre mes dernieres réponſes aux écrits ſeditieux de Hollande, auſquels je n'en feray plus avant le commencement de l'année prochaine. Ce n'eſt pas que je ne ſois perſuadé que beaucoup de ces Ecrits paroîtront encore avant ce temps-là, puis qu'il y en

a, non ſeulement d'ordinaires tous les mois, & toutes les ſemaines; du nombre deſquels je ne mets point les Gazettes, mais qu'on en voit auſſi beaucoup d'extraordinaires, ce qui fait que depuis long-temps on ne trouve que des repetitions dans tous les Ouvrages de cette nature; de ſorte que pour y répondre, il faut attendre que le temps ait fait changer les matieres. Je vais neanmoins

moins en combattre encore un dans cette Preface, mais je n'auray besoin pour cela que d'une douzaine de lignes, parce que la plusspart des choses qu'il contient, ont esté déja rebatuës plusieurs fois par l'Auteur, ou bien ce ne sont que des repetitions de ce que les autres ont dit. Ainsi il ne faut presentement que deux ou trois pages pour répondre à

des Ecrits, ausquels on n'auroit pû d'abord repliquer sans faire des Volumes entiers. Ce n'est pas, à dire le vray, qu'il fust necessaire de les refuter, s'il ne se trouvoit point d'esprits foibles, qui peuvent se laisser surprendre par de faux raisonnemens, & si les Etrangers qui doivent estre moins instruits que les François de ce qui se passe chez nous, ne pou-

voient estre trompez, même sur les choses le plus manifestement fausses. Il faut considerer que tous ces Ecrivains sont Protestans, & que par consequent, le Prince d'Orange doit estre un Heros pour eux; mais quoy que son invasion en Angleterre leur puisse estre utile, on n'a pas lieu de conclure pour cela qu'elle soit juste, & que, parce qu'ils en tirent de l'avan-

tage, elle doive estre approuvée de toute la terre. On ne les blâmera point quand ils n'en parleront pas mal, & qu'ils trouveront mesme des couleurs pour excuser quelques-unes de ses actions, mais ils ne peuvent sans paroistre ridicules aux personnes desinteressées, l'appeller Heros, & luy donner tous les eloges, qu'ont jamais merité les plus grands hom-

mes. Il y a de certains faits publics & constans, sur lesquels on ne sçauroit tromper le public, & l'invasion du Prince d'Orange est un de ces faits inexcusables. C'est le vol d'une Couronne causé par une ambition demesurée. Ce vol n'est autorisé par aucune Religion, Dieu & les hommes l'ont toûjours condamné, & il n'a jamais esté approuvé dans aucu-

ne Histoire, quand mesme les Usurpateurs auroient regné long-temps, & qu'ils seroient devenus possesseurs paisibles des Etats acquis par une voye si injuste. Ainsi tout Ecrivain qui traite le Prince d'Orange de Heros & de Roy, ne doit estre regardé que comme un homme partial, & corrompu par differens interests qui luy font écrire ce qu'il ne pense pas, &

ce que ce Prince est bien éloigné de croire luy-mesme. Il est Usurpateur, c'est un fait incontestable, il ne peut estre nié, & la posterité n'en parlera point autrement. Si les Religionnaires de son party veulent que ce soit un grand Homme, à cause de la maniere dont il a executé son entreprise, il ne peut meriter cette gloire, que du costé de l'habileté à malfaire. Je

ne dis rien icy là-dessus, c'est un endroit que j'ay traité dans la fin de ce Volume. Je passe au dernier Ecrit de Hollande qui prouve que ce que je viens de vous dire touchant les repetitions continuelles, est veritable; puis qu'il parle encore d'une pretenduë Alliance avec le Turc. Je croy que cent écrits de Hollande en ont parlé chacun plus de vingt fois,

depuis le commencement de cette guerre.

J'y ay répondu deux fois fort amplement, pour ne point imiter les repetitions que je condamne, j'ajoûteray seulement quelques lignes à ce que j'ay déja dit, sans vouloir jamais retoucher cette matiere, quelques écrits qui la puissent rebattre. Il est à remarquer que toutes les fois qu'on a parlé de cette alliance

ſuppoſée, on n'a pas meſme trouvé de fauſſes raiſons pour colorer un menſonge ſi peu vray-ſemblable, & qu'on s'eſt enfin aviſé de dire dans ce dernier écrit, *que le Turc n'a point fait la Paix avec l'Empereur, à cauſe de l'alliance offenſive & défenſive qu'il a avec la France*. Voilà une conſequence bien-toſt tirée, & ſur un fondement bien injuſte. Si les Turcs ne

ſont pas aujourd'huy ſi habiles dans le meſtier de la Guerre qu'ils l'ont eſté autrefois, ils n'en ſont pas moins grands politiques, & l'Europe n'en a peut-eſtre point qui les paſſe là-deſſus. On a voulu leur faire acheter la Paix par la ceſſion de pluſieurs Places, & par de grandes ſommes. Ces demandes leur ont paru exorbitantes, & comme ils ne ſe preſſent jamais

de conclure, & qu'ils temporisent toûjours, ils ont attendu pour voir si leur peu d'empressement ne leur feroit point obtenir de meilleures conditions. Ils ont appris pendant ce temps-là, que l'Empereur devoit envoyer la plus grande partie de ses Troupes sur le Rhin., & cette diversion les a empeschez de faire une Paix qu'ils trouvoient tout à fait desa-

vantageuſe. Il n'y a rien en cela qui ne ſoit tres-naturel, & que de moins politiques qu'eux n'euſſent fait dans la meſme conjoncture.

L'Auteur du meſme Ecrit ſuppoſant que la France eſt dans un tres-mauvais eſtat, dit, *que c'eſt ſa faute, & qu'elle a bien voulu s'attirer la guerre qu'elle a aujourd'huy ſur les bras.* Peut-on toûjours ſe contra-

rier, & oublier dans un écrit ce qu'on a dit dans vingt autres? Tantost la France s'est attiré la guerre; tantost c'est elle qui la fait & qui veut tout envahir, & tantost on la contraint de prendre les armes. Pourveu qu'on écrive & qu'on parle contre la France, cela suffit. Il n'importe qu'un écrit parle differemment de l'autre, on n'y prend pas garde de si prés, &

c'est assez que ce ne soit pas le mesme, comme si d'une semaine à l'autre, la situation des affaires avoit tellement changé, que la France voulust aujourd'huy envahir l'Europe, & qu'elle se vist demain sur le point de son entiere ruine. Ces écrits ne marquent pas moins que des choses si opposées, & non seulement tous ceux qui écrivent en Hollande, ne

ſont pas encore d'accord là-deſſus ; mais il n'y en a meſme aucun qui le ſoit avec luy-meſme, & qui dans le meſme écrit ne ſe contrarie ſur cet article. Si la France eſtoit auſſi coupable que ſa gloire eſt enviée, chacun luy reprocheroit la meſme choſe. Il ſe trouve aujourd'huy un Auteur, qui aprés avoir fait voir qu'elle doit eſtre accablée par le nombre de ſes

Ennemis, s'étonne de ce qu'elle n'a pas encore fait de Conquestes de cette Campagne. Si c'est tout de bon qu'il parle, je luy répondray que la France est sage, & que n'ayant point voulu troubler la Paix, & ne demandant rien à ses Ennemis, elle triomphe en empeschant que tant de Princes liguez ne fassent de Conquestes sur elle, & si cet Auteur pretend

railler, je luy diray que la France a ouvert la Campagne par la priſe de Philiſbourg, & du Palatinat, & que les Ennemis doivent craindre qu'elle ne la ferme avec autant d'éclat qu'elle l'a ouverte.

Le meſme Auteur qui eſt celuy à qui je répons, dit que le commerce, les manufactures, les ſciences, les arts, la navigation, tout eſt ruiné en

France. Voilà bien des choſes avancées dont il pretend eſtre cru ſur ſa parole. Cependant rien n'eſt moins vray, & il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour voir le contraire. Le commerce eſt la ſeule choſe en quoy la France pourroit ſouffrir ; mais comme elle n'en fait pas ſon capital ainſi que fait la Hollande, elle ſe ſentira peu de cette diminution, qui ne peut du-

rer ſans que la Hollande en ſoit entierement ruinée. A l'égard des Manufactures, elles n'ont point ceſſé. On n'a qu'à voir dans les lieux où elles ſe font, & où l'on a toûjours travaillé. Je pourrois juſtifier plus amplement ce que j'avance, mais il faudroit deſcendre dans des détails qui conviennent peu à une Preface. Pour ce qui eſt des arts & des Sciences,

toutes

toutes les Academies qui sont en France estant publiques, on peut voir si elles fleurissent ou non. Je puis asseurer que leurs fonds sont tres-bien payez, & que les gratifications des particuliers le sont aussi. Je ne daigne pas répondre à l'article de la navigation, puis que la Flote du Roy plus forte que celle des Anglois, & des Hollandois joints ensemble y répond

i

pour moy ; chacun ſçait qu'il n'y a d'Ecole de Marine qu'en France, & qu'on y trouve des Arſenaux que l'on ne voit point ailleurs.

Cet Auteur qui connoiſt ſi mal l'état de la France, ſe croit plus habile que tous les Miniſtres, & veut donner des leçons de politique parce qu'il a lû quelques Livres qui en parlent. Il en fait des applications, &

va jusqu'aux paralelles, des ministeres des Cardinaux de Richelieu, & Mazarin avec le gouvernement present. Il écrit bien, & la prose est belle, mais il n'y a rien de plus faux que ce qu'il avance, comme vous venez de voir; & en verité il faut que des particuliers soient bien visionnaires lors qu'ils veulent donner des leçons de politique à ceux qui gou-

vernent de grands Etats, & qu'ils les accusent d'avoir fait des fautes. Quoy que les Juges doivent juger selon la Loy, & les Medecins ordonner selon leurs preceptes, les premiers jugent selon les circonstances des Affaires, & les seconds ordonnent selon celles des maladies. Sans cela ils feroient des injustices & des beveuës en suivant au pied de la lettre les pre-

ceptes & la Loy. Il en est de mesme d'un Ministre; il y a de certaines regles generales de politique qu'il doit sçavoir, & que tous les hommes peuvent apprendre, mais il faut qu'il s'en serve selon qu'il connoist les affaires de l'Etat, & c'est ce que ne sçavent pas les Particuliers qui se meslent de censurer indiscretement la conduite des Ministres.

Au reste quoy que le

AVIS

Lecteur doive être surpris de trois ou quatre choses qu'il trouvera dans ce Volume touchant les Affaires d'Angleterre, dont le public n'a point eu connoissance & dont une ou deux semblent ne devoir presque avoir esté sceuës que de ceux qui les ont pensées, je puis neanmoins l'assurer qu'elles sont tres-vrayes, & que je n'ay rien mis sur ces articles-là, dont les par-

ties qu'ils touchent le plus n'ayent une entiere certitude, si je voulois expliquer icy comment elles sont venuës à ma connoissance, on seroit persuadé que je n'ay rien dit que de veritable.

J'ay assuré dans ma septiéme Lettre, que je donnerois le dernier Volume des Affaires du Temps, le premier de Septembre, pour ne les reprendre qu'au mois de Janvier, en

cas qu'il se fust passé des évenemens assez singuliers pour cela. Je tiendray parole, mais comme toute la matiere qui me reste, ne pourroit entrer dans un seul Volume, je me vois contraint d'en faire deux, dont l'un sera donné au 15 Aoust & contiendra tout ce qui s'est passé en Irlande & en Ecosse depuis l'invasion du Prince d'Orange en Angleterre. Ce sera la

neuviéme Partie des Affaires du Temps ; le second Volume qui sera la derniere Partie de la mesme Histoire, paroistra le premier Septembre.

On a trouvé que j'ay avancé dans ma Preface du septiéme Volume, quelque chose de hardy touchant la chute dont le Prince d'Orange paroist estre menacé. Je pourrois répondre à cela que les Usurpateurs le

ſont toûjours, lors meſme qu'ils jouiſſent le plus tranquillement du fruit de leurr crimes, mais ſans vouloir me ſervir de cette verité pour me défendre, je feray voir dans ma neuviéme Lettre que j'ay pû parler comme j'ay fait, ſans garantir pourtant que cela arrive. Je diray auſſi des choſes qui meriteront que le Public y faſſe attention.

AFFAIRES DU TEMPS.

HUITIE'ME PARTIE.

QUOY que je me sois proposé de reprendre dans cette Lettre la suite des Affaires d'Angleterre, que j'ay interrompuës pour parler de celles de France, je croy que vous

ne ferez pas fachée que je réponde à un nouvel Ecrit de Hollande avant que d'entrer dans la matiere, qui doit faire le principal sujet de cette huitiéme Lettre, J'ay appris que l'Ouvrage que je vais combattre, est de M[r] Jurieu. Je n'en ay pas neanmoins une entiere certitude; mais quoy que je n'ose l'assurér sur la foy de ceux qui me l'ont dit, il y a beaucoup de choses qui m'empeschent d'en douter; Son caractere y paroist à découvert; sa bile noire y est imprudemment répanduë par

tout ; on y voit beaucoup d'emportement, & peu de conduite & de bon ſens. C'eſt toujours un homme outré de colere, qui écrit avec une eſpece de fureur, que ceux meſme de ſon party n'ont pû encore approuver. Si on n'ajoûte pas foy à tout ce qu'il dit, on eſt criminel ou ignorant. Il querelle ſans ceſſe le Public, & la bonne opinion qu'il a de luy-meſme luy fait prendre tellement à cœur toutes les choſes qu'il veut prouver, qu'il y a ſujet de croire que le mauvais ſuccés de ſon en-

treprise ; & son orgueil qui se trouve humilié par là, le mettront bientost hors d'état de vomir des injures contre tous ceux qui s'opposent à ses sentimens, & de déchirer la renommée des veritables Souverains, pour élever les Usurpateurs. On doit cependant demeurer d'accord qu'il a du feu & de l'érudition, mais il est si partial, qu'il ne connoist point la justice, & ne veut pas mesme l'examiner. Comme il est aveuglé de passion, & que rien ne luy plaist tant que les

invectives, tous ses Ecrits sont remplis de contradiction, d'imprudence, & de fautes de jugement. Il condamne dans l'un ce qu'il approuve dans l'autre ; il ne fait reflexion sur rien ; il s'abandonne à ses premieres pensées, & croit avoir reüssi, quand en écrivant il a répandu beaucoup de venin.

La peinture que vous venez de lire du caractere des Ouvrages de Mr Jurieu, ne me doit point estre attribuée. Ce sont les sentimens du Public que j'ay ramassez, &

j'aurois pû l'étendre beaucoup davantage, si j'avois voulu rapporter tout ce qui se dit de luy. Il n'y a point deux voix là-dessus; ses meilleurs Amis, & tous les Protestans ont toujours blâmé sa maniere d'écrire injurieuse & emportée. Elle fait que rarement on ajoûte foy à ce qu'il publie, parce qu'il est aisé de connoistre que la passion le fait plus parler que la raison, & que le dépit qu'il a de voir qu'on ne le croit pas, le porte plus à redoubler ses emportemens, que

l'intereſt de la pretenduë verité qui le fait écrire. Ne croyez pas que la vangeance m'ait engagé à vous parler de la ſorte de Mr Jurieu. Je n'ay aucun reſſentiment des injures qu'il m'a dites, & je puis croire que je ne m'abuſe point moy-meſme là deſſus, puis qu'elles ne m'ont cauſé nulle émotion. Si elles m'avoient faché, je reconnoiſtrois par là que la paſſion me feroit agir ; & ſon exemple me rendant ſage, j'éviterois les defauts où je voy qu'il tombe ; mais loin que ſes injures

ayent fait sur mon esprit l'effet qu'il a pretendu, elles m'ont plûtost donné de la joye, en me faisant voir que la maniere dont j'ay repoussé ce qu'il impute fort injustement au Roy, ne luy a pas plû; & qu'elle a détruit quelques-unes des fausses impressions qu'il avoit données de ce Monarque. C'estoit le seul but que je m'estois proposé. Les injures de Mr Jurieu me font connoistre que je l'ay atteint, & puis qu'elles m'ont appris ce que je n'eusse jamais sceu si elles n'eussent

point éclaté, j'ay tout sujet d'en estre content.

On pourroit me demander pourquoy je fais une peinture si desavantageuse du caractere de Mr Jurieu, puisque la vangeance n'y a point de part ; il me sera aisé de répondre. J'écris pour faire voir l'injustice de ceux qui pour affermir un Usurpateur, tâchent d'obscurcir la gloire du Roy, empoisonnent ses plus belles actions, & luyen supposent d'odieuses afin d'en prendre sujet de le calomnier. Dans ce

deſſein, je ne dois rien oublier de tout ce qui peut contribuer à le faire reüſſir. Mr Jurieu eſt l'ennemy que j'ay à détruire, puis qu'il a luy ſeul plus écrit contre la reputation du Roy, que tous les Ecrivains de Hollande enſemble, & comme les ignorans & ceux qui prennent trop facilement toutes les impreſſions qu'on leur veut donner, pourroient ajoûter foy à cet Autheur ſeditieux, quand il n'auroit pas écrit contre moy, j'aurois eſté obligé de parler de luy com-

me j'ay fait, rien ne pouvant m'estre plus avantageux dans ce que j'ay entrepris ; que de faire voir la foiblesse de cet Ennemy, & le peu de créance qu'on doit avoir à tout ce qu'il dit. Lors qu'il sera tout à fait connu, je tiendray ma cause à demy gagnée, selon la maxime qui est generalement reconnuë dans le monde, & qui nous apprend, *que les loüanges données par une personne qui merite d'estre loüée elle-mesme, font honneur à ceux qui les reçoivent, & qu'au contraire on ne peut estre blâmé par des*

perſonnes peu eſtimées dans le monde du coſté de l'honneur, ſans que ce blâme tourne à noſtre gloire. Mr Jurieu eſt du nombre de ces derniers, & comme il travaille ſans ceſſe à dechirer la reputation du Roy, tout le mal qu'il oſe en dire augmente la gloire de ſa Majeſté. Ainſi j'ay deu faire voir le caractere de cet Auteur violent & trop emporté, afin qu'on en tiraſt les conſequences qui en doivent reſulter, ſelon la maxime que j'ay marquée.

Je paſſe à l'Ecrit, dont j'ay reſolu de combatre les principaux Articles, les autres

n'estant pas considerables, & ne servant que de liaison à ceux que je vais vous rapporter. Cet ouvrage est une Lettre écrite à un Bourgeois de Soleure, sur les interests des Cantons Suisses. Elle a paru pendant que la Diette tenoit, & qu'elle estoit sollicitée par le Nonce du Pape, & par la Maison d'Autriche, de ne point garder de Neutralité, & de donner passage aux Troupes des Alliez pour entrer en France. Vous voyez que le Nonce n'estoit pas là pour travailler à la Paix, puis que

les instances qu'il faisoit ne tendoient qu'à faire verser du sang, & à perpetuer la guerre. Voicy de quelle maniere l'Auteur de cette Lettre raisonne, pour persuader aux Suisses de rompre le Traité de Neutralité qu'ils avoient conclu peu auparavant. *Chacun sçait que la France veut tout ce qu'elle a un grand interest de vouloir pour sa grandeur, & par consequent on ne peut douter qu'elle n'ait dessein de vous conquerir, pour s'ouvrir le chemin à de plus grandes Conquestes.* Il seroit mal-aisé de dire en

moins de paroles plus de choſes inutiles, & qui ne prouvent rien. Quand la France veut tout ce qu'elle a un grand intereſt de vouloir pour ſa grandeur, elle ne fait que ce que tous les Princes de la Terre, & toutes les perſonnes raiſonnables doivent faire. Veritablement on peut eſtre blâmé ſelon les manieres qu'on met en uſage pour réüſſir, & ſelon les injuſtices qu'on peut quelquefois employer dans ſes deſſeins; mais comme l'Auteur poſe un fait ſans cir-

constançes, la France ne peut estre blâmée lors qu'elle veut ce qu'elle a un grand interest de vouloir, & que tout autre voudroit en pareille occasion; & il conclut mal lors qu'il pretend que la France cherche à conquerir la Suisse, parce qu'elle veut tout ce qu'elle a grand interest de vouloir pour sa grandeur. Si cela estoit, elle auroit sans doute des pensées plus vastes, puis qu'il y auroit beaucoup de Conquêtes qui luy seroient plus utiles que de soûmettre la Suisse. Que sçait-il

si l'union qui regne entre la France, & les Suisses ne l'accommode point plus que ne feroit la Conqueste de leur Pays? Elle en tire des secours volontaires qu'elle n'obtiendroit peut-estre qu'avec grande peine lors que ces secours seroient forcez, & je ne sçay si elle n'auroit point autant de sujet de se défier des Suisses, quoy que naturellement fidelles, que le Prince d'Orange en a de ne se pas fier aux Anglois, encore qu'on leur ait voulu faire croire qu'ils avoient souhaité d'estre

sous sa domination. Mais quand on auroit pu imputer à la France des pensées vaines & vagues, comme celle de vouloir assujettir la Suisse, il ne s'agiroit tout au plus que d'une pensée, & non d'un dessein formé, mais de ces pensées qui roulent dans l'esprit, & passent sans qu'on s'y arreste, ou du moins sans qu'elles fassent rien détermi-ner; & sur cela il seroit bon que l'Auteur nous dist comment il a découvert que la France ait eu de ces sortes de pensées. Il doit le prouver,

ou s'il ne pretend pas parler d'une pensée vague, il faut que ce dessein de Conqueste ait passé à des effets visibles, & à des preparatifs de guerre contre la Suisse, de quoy on ne peut accuser la France. Cependant l'Auteur veut que les Suisses luy déclarent la guerre, *parce que*, dit il, *on ne peut douter qu'elle n'ait dessein de les conquerir.* Voilà un bel argument pour obliger les Cantons à déclarer la guerre à la France. Le fondement seroit bien leger, & les Suisses auroient bien envie de

rompre avec elle, si sur un Ecrit remply de visions & d'injures, envoyé de Rotterdam par Mr Jurieu aux Bourgeois de Soleure, tout le Corps Helvetique declaroit la guerre au Roy. Cette pensée est si creuse, & tellement hors de la vray-semblance, qu'on ne peut comprendre comment elle a pu tomber dans son esprit. Cependant comme il veut toûjours avoir raison, & qu'il querelle tous ceux qui ne sont pas de son sentiment, il declarera bientost la guerre aux Suisses, par-

ce qu'ils n'ont pas voulu ſui-vre ſes avis, en rompant avec la France.

Je n'avois pas cru d'abord que cet article fuſt digne d'aucune réponſe. Ce ſont de ces choſes qui ſe détruiſent d'elles-meſmes, & les chimeres d'un particulier ne méritent pas qu'on y faſſe attention; auſſi ne vous l'ay-je rapporté, que pour faire voir qu'un homme qui a de pareilles viſions, en peut remplir ſes écrits, ce qui doit obliger ceux qui ſe laiſſent aiſément perſuader, à ne pas

croire legerement les rêveries, & les fausſetez qu'il leur pourroit débiter, touchant les choſes dont ils n'ont nulle connoiſſance.

L'Auteur pourſuit de la ſorte. *Je vous prie de conſiderer que ces tributs que vous tirez de la France, ne ſçauroient durer long-temps. Il eſt certain qu'elle ſera épuiſée cette année. On le voit, on le juge par les horribles dépenſes qu'elle a faites, & par la maniere ſurprenante dont elle épuiſe toutes les ſources de ſes Finances.* Quoy que j'aye déja prouvé dans mes autres

Lettres ſur les Affaires du Temps, le bon eſtat de la France, je ne ſçaurois m'empeſcher de faire voir le ridicule & le faux de cet endroit. Je voudrois bien ſçavoir comment Mr Jurieu, qui ne ſe meſloit que des Affaires de la Religion à Sedan où il demeuroit, & qui depuis s'eſt retiré à Roterdam d'où il n'à point ceſſé d'écrire d'infructueuſes Lettres Paſtorales aux nouveaux Convertis de France pour les faire ſoûlever, je voudrois, dis-je, ſçavoir, comment un homme

de ſon caractere, qui n'a vû les affaires ny de prés ny de loin, & qui doit plus ignorer celles de l'Etat qu'aucun homme du Royaume, rien n'étant ſi éloigné de l'employ dont il fait profeſſion, peut connoiſtre à fond l'eſtat des Finances de France, dont l'abiſme eſt impenettable. On l'a veu par les affaires qui ſont arrivées ſur ce ſujet un peu aprés le mariage du Roy, puis que ceux qui les avoient maniées long-temps, & les hommes du Royaume les plus éclairez en toutes ſortes
d'affaires,

d'affaires, commis pour en developer les misteres, n'ont pû venir à bout de les penetrer, tant elles ont de ressorts cachez & de parties entrelacées l'une dans l'autre ; mais tout cela ne servant qu'à couvrir leur immensité, ne sçauroit estre qu'avantageux à la France, puis qu'il fait voir que le fond de ses Finances est inépuisable, & qu'outre ce qu'elles fournissoient dans les dernieres Guerres pour les besoins de l'Etat qui estoit assez florissant quand le Roy se maria, elles pouvoient en-

core enrichir ceux qui les manioient, & leur faire égaler en richesses, les Souverains qui ne sont pas du premier ordre. On peut juger par ce que je dis du bon estat où se trouve la France de ce costé-là, aujourd'huy que l'œil du Prince, & la probité de ceux qui les gouvernent font que tout ce qui appartient au Roy vient dans ses coffres. Ce sont des secrets inconnus à Mr Jurieu, qui n'a pu sçavoir l'estat des Finances de France, dans le temps que toute l'habileté de ceux qui

la gouvernoient ne le pouvoit penetrer, & qui estant retiré à Roterdam, n'est pas à portée d'en pouvoir presentement découvrir le fond, qui est inconnu, mesme à la plusspart de tous ceux qui les manient. Tout ce qu'il peut sçavoir, ainsi que tout le Public, c'est qu'estant bien dirigées, & rien de ce qui appartient à Sa Majesté n'en estant soustrait, ses affaires doivent estre en bon estat, & c'est ce qu'il s'efforce de cacher, en voulant persuader le contraire, comme s'il en

devoit estre cru sur sa parole, & qu'il eust sur cette matiere des Memoires qu'on est fort seur qu'il n'a pas, & qu'il ne peut mesme avoir. Il dit que la France sera épuisée cette année, & tranche le mot avec une certitude dont on ne doit jamais se répondre dans les choses d'une aussi grande importance. Le terme est court, & je ne sçay pas comment cet épuisement pourroit arriver, la France n'estant point affoiblie depuis la derniere Guerre. Le Roy la finit glorieusement, & aprés avoir triom-

phé pendant six années, il soutint ensuite les efforts de la plus grande partie des Princes de l'Europe, & leur ayant imposé la Paix, il fit rendre aux Suedois tout ce que le Roy de Danemark, & l'Electeur de Brandebourg leur avoient pris. C'est un fait public marqué dans toutes les Histoires, & qui n'a pas besoin de raisonnemens pour estre prouvé. L'Auteur aprés s'estre servi du mot de *certain*, pour ne point laisser douter que la France ne soit bien-tost épuisée, ajoûte

qu'on juge que cela ſera. C'eſt ſe démentir d'un moment à l'autre. Un homme qui aſſure une choſe comme eſtant certaine, ne peut plus dire qu'on juge qu'elle arrivera, puis que juger, c'eſt raiſonner ſur les apparences, qui ſont fort ſouvent trompeuſes, & qu'on ne ſçauroit juger de cette ſorte, que de ce qui eſt incertain avant que l'évenement en ait décidé. Il n'y a rien de ſolide en tout cela, & dire qu'on juge que la France eſt ſur le point d'eſtre épuiſée, ne ſuffiſoit pas pour

faire resoudre les Suisses à rompre avec elle. L'Auteur pretend que ce qu'il predit ne peut manquer d'arriver, & il apporte pour raisons les horribles dépenses qu'il dit que la France a faites, & la maniere surprenante dont il suppose que ses Finances sont tous les jours épuisées. Si la France a fait d'horribles dépenses, elles ont esté à lever des Troupes, & comme ces Troupes coutent beaucoup plus la premiere année que la seconde, parce qu'aprés qu'elles sont levées, il ne s'agit

plus que de les entretenir, les dépenſes qu'on fait pour les lever dans une année, n'épuiſent point les Finances de l'année ſuivante. Au contraire, ces premieres dépenſes eſtant faites, on a moins beſoin d'en faire d'autres; & comme les revenus du Roy ſont grands, & qu'il peut les augmenter par beaucoup de juſtes voyes, au lieu d'inferer que la France ſera épuiſée cette année, à cauſe des dépenſes qu'elle a faites, on doit conclurre qu'ayant fait tous ſes armemens, & achevé de

fortifier toutes ſes Places, elle pourra facilement les entretenir les années ſuivantes. S'il faut ſoutenir la guerre, elle y employera tous ſes grands fonds, & toutes les grandes reſſources qui ne luy manquant jamais, luy ont toujours donné lieu de fournir à tout lors qu'on l'a creuë épuiſée. Les reſſorts de la France ſont incomprehenſibles là-deſſus, & il eſt impoſſible qu'on ne ſoit trompé lors que l'on pretend approfondir ſes Finances. C'eſt ce qui a eſté cauſe que ſes En-

nemis ont esté si souvent battus pendant la derniere guerre. Ils s'éloignoient de la Paix, parce que d'année en année ils la croyoient hors d'estat de continuer ses grandes dépenses, & lors qu'ils pensoient que ses Finances estoient prestes à tarir, & qu'ils avoient trové le fond de l'abisme, ils en voyoient aussi-tost jallir de grosses & nouvelles sources qui rompoient toutes leurs mesures, & leur faisoient voir leur ignorance. En effet, c'estoit fort mal à propos qu'ils se

mesloient de juger d'une chose, qui embarasseroit même la pluspart des François, qui sont employez dans le maniement des Finances de cet Etat. Ainsi si les Ennemis mettent leur espoir dans l'épuisement de ses Finances, on peut assurer que leurs mesures se trouveront fausses. Il est vray que pour relever leur esperance, cet Auteur, aprés avoir dit, *que la France sera épuisée cette année par les horribles dépenses qu'elle a faites*, ajoûte, *& par la maniere surprenante dont elle*

épuiſe toutes ſes ſources de finances. Voilà une choſe bien legerement avancée, & qui n'eſt ſoûtenuë d'aucune preuve. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que bonnes ou méchantes, il ne ſe met pas meſme en eſtat d'en apporter. Il faut qu'il ſoit bien perſuadé qu'on le croira pour en uſer de la ſorte. Cependant il ne dit rien qui ne doive eſtre ſuſpect, & ce que je viens de vous marquer touchant l'eſtat des Finances du Royaume, fait bien connoiſtre qu'il eſt impoſſible qu'il ne ſe trompe

pas grossierement. Quand cet Auteur a parlé des ressources épuisées, on n'y avoit presque point encore eu recours, & les choses se sont passées d'une maniere qui a fait voir que le Roy en employant ces ressources, obligeoit plus ses Sujets, que ses Sujets ne luy faisoient de plaisir. On sçait avec quel empressement ils ont couru porter leur argent au Tresor Royal. Je ne le repete point, l'ayant assez marqué & prouvé ailleurs; mais je me crois obligé de dire icy, à propos

des resources qui sont inépuisables en France, qu'on vient de passer au Parlement quelques affaires qui produiront de grandes sommes au Roy. Aucun Ecrit de Hollande n'en a encore parlé; mais comme les Ennemis de Sa Majesté ne manquent pas d'empoisonner tout, & qu'ayant déja dit que ce Prince épuise toutes ses resources, ils auront occasion de reprendre cet Article, à cause du nouvel argent qui va entrer dans ses coffres, je croy qu'en répondant à ce qu'on a déja

dit sur cette matiere, je ne puis me dispenser de vous parler des Edits qui feront dire de nouveau à tous les Ecrivains de Hollande, que la France épuise toutes les sources de ses Finances, & qu'ainsi elle sera épuisée dés cette année. Quand le Roy n'auroit eu aucune guerre, il auroit pu faire une partie des choses dont je vais vous informer, puis que les unes soulagent ses Peuples, & que les autres leur font plaisir.

Les Memoires qui ont esté donnez par les Commissaires

envoyez dans les Provinces pour la reformation de la Juſtice, ayant eſté examinez dans le Conſeil du Roy, il a trouvé qu'il ſeroit tres-utile à ſes Sujets d'établir des Commiſſaires aux Saiſies réelles, dans les lieux où il n'y en a point eu juſques à preſent; & à l'égard des lieux où ils ont eſté établis, de retrancher cette multiplicité d'Officiers qui eſt toûjours à charge au public, & de les reduire à un ſeul. Il y avoit des Particuliers nommez par les Juges, qui quoy qu'ils ne fuſſent point

reveſtus de Charges, joüiſſoient des droits comme auroient fait des Officiers titulaires, cepẽdant perſonne n'en recevoit le meſme avantage. Enfin pluſieurs joüiſſoient des droits attribuez aux Contrôleurs, & aux Commis, ce qui tournoit à la charge des Sujets du Roy, ſans que Sa Majeſté en retiraſt aucune finance. Il n'y a rien que de naturel dans ce que le Roy a reſolu ſur cet article. Il fait du bien à ſon Peuple, & il s'en fait; & quand il auroit eſté ſans guerre, il auroit vou-

lu la mesme chose pour le soulagement des interessez ; j'entens de ceux de ses Peuples que ces affaires regardent, puis que les Commissaires envoyez dans les Provinces pour la reformation de la Justice, avoient donné des Memoires là-dessus.

Quant à l'Edit portant creation de six cens mille livres d'augmentation de gages aux Officiers des Jurisdictions Royales, c'est quelque chose de bien commode pour eux, que de trouver à rendre leurs charges plus con-

ſiderables, en plaçant leur argent, & d'en recevoir le revenu en meſme temps que celuy qu'ils recevoient auparavant de leurs Charges.

A l'égard de la Declaration touchant les droits d'amortiſſement, on n'en peut lire le titre ſans connoiſtre qu'elle eſt juſte, puis qu'elle n'en pourroit avoir ſi le mot de droits n'y entroit pas. Auſſi ces droits ſont-ils des plus anciens de la Couronne. Ils ont eſté établis avant le regne de Saint Loüis, & ce Prince en a joüy. Il eſt juſte

que dans une guerre de Religion, où l'Eglise est interessée, elle contribuë à la soûtenir, pour éviter la ruine dont elle est menacée par ceux mesmes, qui devroient travailler à la maintenir avec la mesme vigueur qu'ils travaillent à sa perte.

Pour ce qui regarde la creation des cinq cens mille livres de rentes provinciales, la bonté du Roy paroist de deux manieres en cette occasion. Toute l'Europe jalouse s'estant unie pour obscurcir l'éclat de sa gloire, ses cof-

fres doivent toûjours ſe trouver remplis pour reſiſter à tant d'Ennemis liguez , & quand il peut charger ſes Peuples de levées ; & d'impoſitions extraordinaires,il aime mieux ſouffrir quelque diminution de ſes revenus , que de rien lever ſur eux. Il fait plus ; il regarde à ne rien faire qui n'aille à leur avantage à meſme temps qu'il agit pour luy , & aprés avoir obligé la Ville Capitale en creant des rentes ſur l'Hôtel de Ville de Paris , il fait la meſme grace aux Habitans

des Provinces qui ont de l'argent à placer, & leur oste la peine de le porter à Paris, & d'y venir recevoir les arrerages de leurs rentes, ou de commettre des gens pour cela.

On a supprimé les Offices des Receveurs & Contrôleurs des Octrois; on les rembourse, & on en crée d'autres. Personne n'est lezé dans les suppressions, & dans les creations, le peuple est soulagé, & les Affaires du Roy s'en trouvent mieux. On a créé aussi deux Payeurs des gages

en chaque Bureau des Finances, & quelques charges necessaires dans la Generalité de Mets, le nombre en estant trop petit. Il n'y a point d'impositions nouvelles dans tout cela, ce ne sont quasi que des reglemens, qui doivent d'autant plus faire admirer l'esprit, & la bonté du Roy, & l'intelligence de ses Ministres, que le bien public s'accorde dans toutes ces choses avec l'interest de Sa Majesté.

Ceux qui se meslent de juger des Finances de France

ſans-qu'ils y ayent jamais rien compris, peuvent voir par là qu'elles ne ſont pas en eſtat d'eſtre épuiſées, & que le Roy aura encore de quoy faire la guerre l'année prochaine, puis qu'outre ſes revenus ordinaires qui ſont grands, ſes Finances groſſiront par tous les articles que je viens de rapporter. D'ailleurs le Roy ayant les cœurs de tous ſes Sujets, auroit encore leurs bources, s'il arrivoit qu'il en euſt beſoin.

Je reviens à la Lettre dont j'ay entrepris de vous parler.

L'Auteur dit, en parlant de la France, *les victoires precedentes ne sont-elles pas des assurances qu'elle doit estre vaincuë, selon la loy des vicissitudes & par la maxime que toutes les armes sont journalieres?* Jamais il n'y eut de raisonnement si peu juste que celuy-là, & dont on puisse moins conclure les consequences que l'Auteur en veut tirer. En trois lignes il expose trois choses absolument fausses. On ne peut dire affirmativement, *que les victoires precedentes de la France sont des as-*

ſurances qu'elle ſera vaincuë:
Elle peut l'eſtre, il eſt vray ; mais ſi elle éprouve ce malheur, ce ne ſera point à cauſe des victoires qu'elle a remportées. Il n'eſt point ſeur qu'un Prince qui a eſté pluſieurs fois vainqueur, perdra une bataille, parce qu'il en a gagné d'autres. Si la certitude en eſtoit telle qu'elle ne puſt eſtre revoquée en doute, il n'y a point d'homme qui vouluſt embraſſer le meſtier de la guerre, puis qu'en le faiſant il s'expoſeroit à des chagrins aſſurez, car ou il ne

pourroit douter qu'il les essuyeroit d'abord, ou s'il estoit assez heureux pour les éviter dans ses premieres Campagnes, il seroit seur d'estre vaincu dans la suite. S'il y avoit quelques raisonnemens à faire sur les victoires de la France dont l'Auteur demeure d'accord, c'est *qu'il y a beaucoup d'apparence qu'ayant toûjours esté victorieuse, elle le sera encore, parce que c'est la mesme Nation qui combat, qu'elle a toûjours la mesme valeur, la mesme conduite, le mesme zele pour son Prince, & que c'est*

toûjours sous ses drapeaux, sous ses ordres, & sous son heureuse étoile qu'elle combat. Voilà ce que l'on peut inferer sans le devoir assurer pourtant, puis que le sort des combats est entre les mains de Dieu, & non pas dire en decidant, *que les victoires precedentes de la France sont des assurances qu'elle doit estre vaincuë.* L'Auteur ajoûte, *selon la loy des vicissitudes.* C'est à luy à nous expliquer ce que c'est, *que cette loy des vicissitudes.* Il est vray qu'on voit des vicissitudes dans le monde, mais tous

ceux qui ont vécu jusques à present, & qui sont encore sur la terre, ne les ont pas éprouvées. La chose n'est donc pas si generale qu'elle ne souffre quelque exception, & dés qu'il y a de l'exception, il n'y a point de loy, c'est à dire, que quoy que tout homme puisse éprouver des vicissitudes, il n'y a point de loy qui porte qu'il en essuyera infailliblement. On voit tous les jours des gens qui ont gagné de grands biens, & ils meurent sans que la fortune qui les avoit élevez leur ait fait

souffrir aucun revers pour les abaisser. Enfin, l'Auteur dit *que la France sera vaincuë par la maxime que toutes les armes sont journalieres*. Il est vray qu'on dit par une espece de proverbe *que les armes sont journalieres*, parce qu'on a souvent reconnu qu'elles l'étoient, mais ce n'est pas à dire qu'elles doivent l'estre necessairement pour tout le monde. On a veu des Capitaines qui n'ont jamais esté vaincus, & des Etats toûjours florissans, & quand ils ne pourroient s'exempter d'en-

durer quelques revers ; l'Autteur, à moins que d'avoir eû des revelations, ne peut asseurer que la France sera vaincuë cette année, puis que son bonheur pourroit ne changer de fort long-temps. Aprés avoir assuré, il se dément comme il a fait dans d'autres Articles, & poursuit en disant : *faut-il estre grand Prophete pour voir que la France perira tost ou tard dans cette affaire ?* Elle devoit tout à l'heure perir cette année, à present c'est tost ou tard. Cela pourra aller encore loin ; un temps indeterminé

est souvent long à venir. Aussi les Suisses n'ont-ils point écouté ces raisons, quoy qu'elles viennent d'un homme qui se mesle de prophetiser. Il dit que nos Generaux sont morts. Il est vray que la France a perdu de grands Capitaines, mais il s'en est toûjours trouvé depuis le commencement du monde qui ont succedé les uns aux autres. Le commandement & les occasions font le General. Depuis Alexandre & Cesar, tous les siecles ont produit des Capitaines que leur repu-

tation nous fait estimer, & il y a un fort grand nombre d'Officiers Generaux en France, qui sont beaucoup plus capables de commander des Armées en Chef, que tous les Generaux de nos Ennemis. L'aveuglement de cet Auteur va jusques à dire, que le Prince d'Orange est un grand Capitaine, dans le temps qu'il veut abaisser les Generaux de France. Un grand Capitaine peut perdre des Batailles, & lever des Sieges, & les choses se trouvent quelquefois dans une

ſituation, où il luy ſeroit impoſſible de vaincre à moins d'un miracle ; mais ce n'eſt pas par les pertes continuelles qu'on peut meriter le nom de grand Capitaine, & qu'on l'a jamais acquis. Ainſi on ne peut donner ce nom au Prince d'Orange, qui n'eſt connu que par des Batailles perduës, & par des Sieges levez. Maſtric, Charleroy, la Bataille de Caſſel, & pluſieurs avantures auſſi peu glorieuſes que celles-là en font foy, & comme il n'a jamais réüſſi dans aucune, il eſt à croire

que s'il eust falu tirer seulement un coup de mousquet pour faire réüssir celle d'Angleterre, il n'auroit pû en venir à bout. Il est plus habile dans le Cabinet que l'épée à la main, parce qu'il sacrifie tout à son élevation; mais il a beau mettre tous les ressorts de la Politique en usage; nous ne sommes plus au temps où les Espagnols reparoient par des coups de Cabinet, les pertes que leur causoient les armes de France. La France est aussi politique que guerriere sous

le regne du Roy, & il n'est pas aujourd'huy plus aisé de la vaincre dans le Cabinet que les armes à la main.

L'Auteur, aprés avoir fait passer le Prince d'Orange pour un plus grand Capitaine que tous les Generaux qui commandent les Armées du Roy, sans l'avoir pu persuader aux Suisses, comme l'évenement l'a fait voir, dit en parlant des Cantons, *Qu'ils laissent lever des Troupes chez eux, & revenir celles de France, on les payera bien.* Le papier souffre tout, & les cho-

ses les plus impossibles y sont exprimées ainsi que les plus faciles. Qui seroit celuy des Alliez qui payeroit les vingt-quatre mille Suisses, ou environ, qui sont en France, & les nouvelles levées, dont parle cet Ecrivain? Seroit-ce l'Empereur? Sa puissance est bien bornée sans les secours de l'Empire, & il y a plus d'un Electeur plus puissant que luy, & qui peut mettre plus de Troupes sur pied. Les Suisses luy couteroient trop, & sa Quaisse Militaire n'est pas assez bien remplie pour

en pouvoir payer un si grand nombre. Il n'y a point de Souverain en Allemagne qui le pust faire, & tout le revenu de celuy qui le voudroit entreprendre n'y suffiroit pas. On répondra peut estre à cela que toute l'Allemagne ensemble pourroit faire cet effort. Je veux que cela se puisse, mais les Suisses auroient bien des Maistres, qui seroient toujours fort empressez à leur commander, & fort paresseux à leur donner de l'argenr. On seroit assez embarassé à leur assigner des

quartiers d'hiver, & la Diete de Ratisbonne auroit beaucoup d'occupation à lire les Memoires de ceux qui croiroient avoir des raisons pour s'en faire décharger, de sorte qu'ils se trouveroient peut-estre à charge à leur Pays. Mais je suppose qu'ils soient bien payez, & que rien de tout cela n'arriveroit tant qu'ils seroient à la solde des Alliez, ils n'y pourroient estre que pour un temps. Les guerres ne sont point éternelles, sur tout lors qu'elles sont violentes, & quand celle qui

trouble aujourd'huy toute l'Europe seroit finie, les Suisses demeureroient à loüer, & ne trouveroient personne qui se voulust charger d'une si grosse dépense, particulierement dans un temps où leur service seroit inutile. La France qu'ils auroient abandonnée pendant la guerre, auroit raison de ne pas vouloir des Troupes si cheres dans un temps de Paix, & qui auroient quitté son service quand elles auroient pu luy estre utiles. Il n'y a donc que la France qui les puisse accommoder,

puis que non seulement elle les garde en tout temps, mais encore que les Officiers y peuvent faire fortune, & qu'ils y reçoivent des récompenses suivant leur merite, & leur valeur, que les autres Souverains ne pourroient donner, ny si grandes, ny en si grand nombre, ny si long-temps.

L'Auteur poursuit en disant aux Suisses, *Laissez les passages ouverts, les Alliez payeront ce qu'ils prendront en passant.* Et plus bas. *Si les Armées passent chez vous, vous n'aurez*

que de beaux jours. Voilà de foibles raisons pour engager un Etat à rompre avec un Prince aussi puissant que le Roy, & dont l'alliance luy est d'une utilité que l'on ne pourroit trouver ailleurs. Cependant les Suisses doivent rompre, & entrer en guerre avec la France, parce que les Allemans payeront bien en passant sur leurs terres. En verité les Suisses ont tort de ne se pas rendre à de si fortes raisons. Je ne sçay si quand il ne tiendroit qu'à cela qu'ils manquassent à leur

Traité, les Allemans pourroient s'empescher de piller en passant sur leurs terres. On sçait qu'ils ne laissent pas mesme les portes & les fenestres dans tous les lieux où ils passent. Ils en ont de tout temps usé de cette maniere, & il est mal-aisé que des Soldats qu'on ne discipline pas comme on veut, quittent une vieille habitude qui leur sert d'amorce pour le métier de la guerre. Ainsi c'est un paradoxe de dire que leur passage donnera de beaux jours aux lieux où leur mar-

che ne doit causer que de l'épouvante.

L'Auteur voulant répondre à ce que disent les Suisses se fait faire cette objection par eux. *C'est une affaire de Religion*, dites-vous. *Les Calvinistes de France esperent s'en prevaloir, pour se faire rendre leurs Temples, & leurs Edits. Voilà déja un Roy Catholique chassé de son Royaume. C'est à quoy nous ne donnerons jamais les mains, & c'est la raison pourquoy nous n'avons pas voulu répondre à la Lettre que le Roy Guillaume a écrite aux Cantons.*

Il ſeroit mal-aiſé de faire un éloge qui fuſt plus glorieux aux Suiſſes. On connoiſt par là qu'ils ſont plus ſages, & plus équitables que tous les Princes Catholiques de l'Europe ; que les Cantons Catholiques ont plus de religion qu'on n'en a dans Rome, & que les Proteſtans ont plus de prudence, & entendent mieux leurs affaires que tous les Princes Proteſtans ; enfin que les uns & les autres ſont amis de la juſtice, & de la paix ; que les Catholiques ne veulent point contribuer

à la destruction de leur Religion, & que les Protestans voyant bien que toutes les Ligues d'aujourd'huy ne se font que pour affermir l'autorité d'un Usurpateur, afin de donner un nouvel Ennemy à la France, refusent d'entrer dans ce party pour ne pas rendre leur memoire odieuse à la posterité, estant certain qu'on ne peut estre dans les interests du Prince d'Orange sans favoriser la plus injuste usurpation, dont on ait peut-estre encore entendu parler. Si un voleur est criminel lors qu'il

vole des paſſans qu'il ne connoiſt point, ſon crime eſt encore plus énorme, & puny avec bien plus de rigueur lors qu'il s'attaque à ſon ſang & à ſon amy. C'eſt ce qui fait que le crime du Domeſtique qui vole ſon Maiſtre eſt moins pardonné. L'Auteur qui contrefait le Catholique, croyant n'eſtre pas connu, pourſuit de la ſorte. *En vérité, mon cher Monſieur, je ſuis auſſi bon Catholique que vous, mais au nom de Dieu ne nous piquons pas d'eſtre plus Catholiques que le Pape. Laiſſons-*

nous conduire par le Chef de l'Eglise, & ne soyons pas plus sages que l'Empereur & le Roy d'Espagne. On ne peut s'empescher de s'arrester aprés que l'on a lû cet endroit, & de faire voir par un silence qui marque l'étonnement où l'on est, combien on est indigné qu'on ose alleguer de pareilles choses. Voila de ces endroits imprudens qui échapent à Mr Jurieu sans reflexion, & dont il est si souvent blâmé par ses Amis. Sa demangeaison d'écrire est cause qu'il fait plus de tort à son

party qu'il ne le ſert, & qu'il découvre ce qu'on veut tenir caché. Enfin cet article eſt tellement clair, & fait connoiſtre ſi bien l'union de la Cour de Rome avec les Proteſtans, que je ne vous en diray rien, étant perſuadé que vous vous en direz aſſez à vous meſme. Et que pourroit-on dire de plus? Il prouve en ſix lignes, ce que je n'ay pû mettre dans ſon jour que par des Lettres entieres. L'Auteur pourſuit par ces mots avec la meſme imprudence.

Jamais on ne croira que vous

soyez persuadez qu'une Partie dont l'Empereur & le Pape sont comme les Chefs, soit formée contre l'Eglise. Il est vray qu'on ne devroit pas le croire, tant cette Partie est extraordinaire; mais quoy que l'Auteur avance, sans se mettre en peine d'en donner aucunes preuves, qu'elle n'est point formée contre l'Eglise, il est neanmoins constant que l'Eglise en peut souffrir, & qu'elle est beaucoup exposée, puis que les Protestans qui sont unis avec la Cour de Rome, & la Maison d'Autriche, ne

peuvent avoir les succés que cette Cour & cette Maison leur souhaitent, sans que la Religion Catholique soit entierement ruinée en Angleterre, & fort affoiblie en France. Je l'ay prouvé dans mes Lettres precedentes, & les Suisses l'ont crû de la mesme sorte, suivant leurs paroles que l'Auteur a rapportées, & que vous venez de lire. Aprés cela, il veut engager les Suisses par des raisons d'impuissance à ne se pas piquer d'estre fermes, & voicy ce qu'il leur dit. *Venons au fond de vostre*

difficulté. Deux choses vous choquent, l'expulsion du Roy d'Angleterre, & l'invasion du Prince d'Orange. Mais dites-moy, estes-vous capables, demeurant seuls, de remedier à un si grand mal? L'Empereur & le Pape ne jugent pas à propos d'y travailler, & vous voulez l'entreprendre. N'est-ce pas se mocquer du monde? Les Sages ne se laissent-ils pas aller au torrent quand ils ne peuvent resister? Ne tire-t-on pas la lumiere des tenebres, & les remedes des poisons? Il y a beaucoup de bonne foy dans cet article, &

l'Auteur avouë sans y penser, *que ce que le Prince d'Orange a fait en Angleterre, est une invasion.* Il confesse *que c'est un grand mal pour la Religion,* & demeure d'accord *que le Pape, & l'Empereur n'y veulent pas remedier.* Ainsi quand il veut persuader aux Suisses de prendre le party qui est opposé aux interests de la France, ce n'est point à cause que la Cour de Rome, & l'Empereur ne travaillent pas à persecuter la Religion, au contraire il en convient, & ne leur conseille de se joindre à ce party,

que parce qu'ils ne sont pas capables, demeurant seuls, de remedier à un si grand mal, & qu'il est de la sagesse de ne resister pas au torrent. Il n'y a rien à répondre à cela, & j'aurois bien de la peine à m'expliquer plus nettement pour faire voir que la Religion Catholique souffre, & que la Cour de Rome, & la Maison d'Autriche en sont cause. Je diray donc seulement à ceux qui s'obstinent à nier cette verité, qu'ils n'ont qu'à lire ce qu'a écrit là-dessus Mr Jurieu, & qu'ils n'en pourront disconvenir.

puis qu'un Miniſtre ſi zelé pour la Religion Proteſtante en demeure d'accord.

Je ne comprens pas bien les dernieres lignes de l'Article que je viens de rapporter, où il y a, *ne tire-t-on pas la lumiere des tenebres, & les remedes des poiſons?* Cepẽdant malgré l'obſcurité de cet endroit, il me paroiſt que l'Auteur veut dire que ſi l'on fait du mal à la Religion Catholique, c'eſt pour en tirer un bien; mais il s'agit d'un mal fait, & puis qu'il eſt fait, il eſt réel, au lieu que le bien que l'on en pre-

tend tirer, peut n'eſtre qu'imaginaire. Il eſt meſme impoſſible qu'un ſi grand mal produiſe jamais un bien, mais comme la France en ſe mettant à couvert des inſultes qu'on luy veut faire, en garantira la Religion, elle empeſchera l'augmentation du mal que l Egliſe ſouffriroit, ſi elle eſtoit accablée par ſes Ennemis.

L'Article que vous allez lire eſt du meſme caractere que le precedent. *Uniſſez-vous avec le Pape & l'Empereur. Il me ſemble que vous ne*

ſterez pas en danger de pecher contre les devoirs des Catholiques, ſous les Chefs du Chriſtianiſme pour le Spirituel & pour le Temporel. Si c'eſt par conſtience que vous ne voulez pas entrer dans l'Union, qui peut dégager voſtre conſcience plus ſeurement que celuy qui donne les Diſpenſes, & qui eſt le maiſtre des Cas de conſcience?
Il y a lieu de croire en conferant cet Article avec les precedens qui parlent du Pape, que cet Ouvrage n'eſt fait que pour prouver l'union de la Cour de Rome avec les

Proteſtans. Quant aux Diſpenſes, & aux Cas de conſcience, dont l'Auteur dit que le Pape eſt le maiſtre, il faut examiner ſi l'affaire eſt temporelle ou ſpirituelle ; car enfin le pouvoir du Pape eſt limité, & il y a des choſes qui ne le regardent en aucune maniere. Il eſt impoſſible que le Pape ſe ſoit uny contre le Roy, parce qu'il croit que c'eſt un Prince, méchant Catholique, qui a perdu dans ſon Royaume les affaires de la Religion, & qui les gâte ailleurs. Si ces motifs faiſoient agir le Pape, il

ne voudroit pas s'unir avec les Proteſtans. Il eſt donc conſtant que ce n'eſt point pour cela qu'il s'eſt ligué avec eux, & que bien que la Religion en ſouffre, il n'entre point de Religion à ſon égard dans cette Ligue ; mais il veut abaiſſer la gloire de la France, quoy qu'il en puiſſe couſter à l'Egliſe. Or ſi Sa Sainteté ne ſe ſert point du motif de la Religion dans cette affaire, elle eſt purement temporelle & humaine, & le Pape agiſſant alors comme Prince temporel, ne doit plus eſtre re-

gardé que comme tel par ceux contre qui il se declare. Ainsi il ne peut agir comme Pape, & n'a pu donner de Bulles au Prince Clement pour l'Electorat de Cologne, puis qu'il ne peut les avoir données que comme Prince temporel, parce qu'il s'agissoit d'une affaire temporelle, & de chagriner la France qu'on n'attaquoit point pour le fait de la Religion, mais parce que la puissance de son Souverain fait ombrage, & que le Roy a voulu soutenir les droits de sa Couronne, qu'il

a trouvez établis à Rome. Ce n'eſt pas que quand il ne ſe ſeroit agy que du ſpirituel dans l'affaire de Cologne, les Bulles fuſſent bien données. Mr le Cardinal de Furſtemberg eſtoit Coadjuteur dans toutes les formes, & preſque tout d'une voix, & il avoit enſuite eſté nommé Electeur à la pluralité des ſuffrages. J'ay trop diſcuté cette matiere pour chercher à la rebattre. Ainſi je paſſe à cet autre Article de la Lettre. *Suppoſons que les Princes Proteſtans devinſſent aſſez conſi-*

derables dans cette affaire pour rétablir leur Religion en France, je vous prie, dites-moy un peu ce que cela nous importe à vous & à moy, & en general à tout le Party Catholique. Il y a une grande distinction là-dessus entre les uns & les autres. Il a raison de dire, qu'il n'importe aux Protestans, ny à luy, qu'on rétablisse la Religion Protestante en France. Si on ne vient pas à bout de ce dessein, ils ne se trouveront ny en pire, ny en meilleur estat, mais s'ils réussissent dans la resolution qu'ils

ont prise là-dessus, ils n'en demeureront pas là. On sçait de quelle maniere les Protestans ont accoutumé d'agir quand ils sont les maistres; ainsi tout seroit à craindre pour les Catholiques. Mais supposons qu'on en demeurast au rétablissement qu'on s'est proposé, seroit-il bien glorieux au Pape d'en estre la cause? Il voit clairement qu'il luy seroit imputé, puis que la Ligue qu'il a excitée n'a point d'autre but. Il ne peut dire qu'il ne le sçait pas, aprés les soins qu'elle prend

de le faire publier par mille Ecrits ; mais ce qui doit le convaincre là-dessus , c'est que la France dont il cherche l'abaissement, ne peut estre dans l'estat où il la souhaite, sans que le rétablissement dont je parle arrive. Son abaissement, & le triomphe de la Religion Protestante chez elle, ne peuvent estre separez , & puis qu'il faut necessairement, ou que la France triomphe encore de ses Ennemis, ou que la Religion Protestante y rentre victorieuse, Sa Sainteté eust

beaucoup mieux fait de ne point exciter la Ligue, puis que de quelque maniere que tournent les affaires, Elle aura toûjours le chagrin, ou de n'avoir pas réüssi dans son dessein d'abaisser la France, ou de voir que le triomphe de sa vangeance, sera celuy de la Religion Protestante.

L'article que vous allez lire de la mesme Lettre, confirme ce raisonement. *Puis donc qu'on ne sçauroit empescher les Huguenots d'estre au monde, il vaut mieux qu'ils soient en France qu'ailleurs. Quel interest*

avons nous qu'il n'y ait qu'une Religion en France, au lieu de deux? S'il nous estoit possible, nous devrions y en mettre dix. Ce sont des semences de division qui causent des Guerres Civiles, & qui occuperoient toute cette remuante Nation. On doit remarquer d'abord que M^r^ Jurieu s'oublie. Il a voulu paroistre Catholique au commencement de sa Lettre, mais en se joignant dans cet Article aux Protestans par le mot de *Nous*, il découvre ce qu'il avoit envie de cacher. On n'est pas encore

preſt de voir en France les Guerres Civiles que ce Miniſtre nous ſouhaitte. Le Roy y eſt trop aimé, & les affaires de ſon Etat ſont dans une trop bonne ſituation pour laiſſer croire que ſes Ennemis auront ce plaiſir. Les ſouhaits de la Cour de Rome ne ſeront jamais accomplis là-deſſus, & il n'y a pas d'apparence que le Pape vive aſſez long-temps pour voir des deſordres de cette nature. Comme Chef de l'Egliſe, il ne les devroit pas ſouhaiter, puiſque la Religion en ſoufre

toujours, mais comme il a toute la politique d'un Prince temporel, & qu'il agit de mesme, il ne faut pas s'étonner s'il est dans les mesmes sentimens que ceux à qui des motifs humains font souhaiter l'abaissement de la France.

Ce que l'Auteur avouë dans l'Article qui suit est digne de remarque. *Il est certain que c'est aux mouvemens pour cause de Religion, que l'Europe est redevable de l'heureuse conjoncture où elle se trouve, favorable au recouvrement de sa liber-*

té. Les Princes protestans indignez du mauvais traitement qu'on fait à leur Religion, ont remué les esprits. Le Prince d'Orange a trouvé là dedans de la raison, ou le pretexte de ses demarches. Il est donc clair que le pretexte de vostre zele là-dessus, ne peut estre fondé, ny sur les interests de l'Eglise, ny sur ceux de l'Etat. Pendant que la Cour de Rome & la Maison d'Austriche s'efforcent de faire croire que cette Guerre n'est point une Guerre de Religion, les Princes Protestans leurs alliez le publient

chez eux, & dans toute l'Europe, puisque c'est le publier que de souffrir qu'on l'écrive, qu'on l'imprime, & qu'on le debite dans toutes les Cours. Je ne pretens point faire voir par des consequences tirées de cet article, que la guerre d'aujourd'huy est une guerre de Religion. Cela est expressement marqué dans deux endroits, dont l'un porte; *Il est certain que c'est aux mouvemens pour cause de Religion, &c.* & l'autre, *les Princes Protestans indignez du mauvais traitement qu'on fait*

ſoit à leur Religion, ont remué, &c. Voilà donc les Princes Proteſtans, ſuivant ces termes qui ſont formels, les armes à la main, pour cauſe de Religion, & ce n'eſt plus pour abaiſſer la gloire, & la trop grande puiſſance de la France. Que devroit-il arriver de cela, & par qui la France devroit-elle eſtre ſecouruë? Il n'y a perſonne qui ne convienne que quand la Religion eſt attaquée, le Chef de l'Egliſe doit embraſſer ſon party. La raiſon, la juſtice, l'intereſt de cette Egliſe, tout

le veut, tout le demande. Que fait la Cour de Rome? Elle voit d'un costé la France attaquée & menacée de ruine par tous les Princes Protestans, parce qu'elle a banny l'heresie de ses Estats, que le Roy a fait ce que sept de ses Predecesseurs n'ont pu faire, & qu'enfin en faisant triompher la Religion Catholique, il a fait triompher Rome, & merité du Chef de l'Eglise tout ce qu'un Fils qui a sçû vaincre pour elle, a sujet d'attendre d'applaudissemẽs & de secours. C'est ce que

Rome

Rome ne se peut cacher; mais pendant que d'un costé elle voit ce Prince attaqué par les Protestans, elle voit de l'autre que la Maison d'Austriche pour qui elle s'interesse, veut faire la guerre à Sa Majesté, pour abattre sa puissance qui luy fait ombrage. La Maison d'Austriche dit pour se justifier que les affaires de Religion ne l'obligent point d'attaquer la France, & cela est assez vray-semblable; mais cependant elle s'unit aux Princes Protestans, qui n'ont que ce motif de Religion,

pour faire la guerre au Roy. Lequel vaut mieux, & qu'importe que la Maison d'Austriche attaque directement la France pour fait de Religion, ou qu'estant unie avec ceux qui ne la veulent ruiner que par ce motif, elle triomphe avec eux? Il n'y a personne qui ne demeure d'accord qu'on n'y peut trouver de difference, & qu'encore que la Maison d'Austriche ne mette pas dans ses Manifestes que la guerre qu'elle a avec la France est une guerre de Religion, elle agit neanmoins

pour prendre part au triomphe de ceux qui attaquent la Religion Catholique, comme on voit que ces derniers s'en vantent, & ne peut remporter de victoire conjointement avec eux, que la veritable Religion n'en souffre beaucoup, & qu'un grand nombre de Catholiques, qui pourroient estre employez contre les Infidelles, ne perissent dans cette guerre. Qu'a fait la Cour de Rome en voyant les affaires dans cette situation, ou plûtost, que devoit-elle faire? Elle

devoit travailler à remettre l'union entre les Princes Chreſtiens, puis qu'elle n'eſt établie que pour cela. Elle devoit ſacrifier tous les intereſts humains qui pouvoient la faire agir. Il auroit eſté glorieux au Pape d'oublier qu'il eſt né Sujet d'Eſpagne, & ſon premier Miniſtre eſtant Genois, il devoit craindre de trop déferer à ſes conſeils. La place qu'il tient ſur le Trône de *S.* Pierre, luy faiſoit un devoir indiſpenſable de travailler pour la gloire de l'Egliſe & pour ſon accroiſſe-

ment. S'il vouloit agir en vray Pere des Chreſtiens, il falloit qu'il s'employaſt de tout ſon pouvoir à metrre la paix entre tous les Princes Catholiques, & s'il ne pouvoit en venir à bout, du moins il ne devoit pas groſſir le party de ceux qui ſont unis avec les Princes Proteſtans, puis qu'il eſt impoſſible qu'ils triomphent ſans que la Religion Catholique en ſouffre cruellement, & ſans qu'elle faſſe de fort grandes pertes. Cependant la Cour de Rome, non ſeulement s'eſt jet-

tée dans le party où les Protestans l'emportent par le nombre, mais elle a excité l'orage, elle a lié la partie, elle a conseillé, elle a exhorté, elle a contribué de ses deniers, & sçachant que des Bulles données à un Prince qui n'avoit pas la pluralité des voix, causeroient des differens que l'on ne pourroit accommoder, elle a accordé ces Bulles, si fatales à la Religion Catholique, & si avantageuses à la Protestante, puis qu'elles leur ont mis les armes à la main aux uns & aux

autres, & qu'elles sont cause que les Princes Catholiques se sont joints aux Princes Protestans, quoy que l'armement de ces derniers n'ait point d'autre but, que la destruction de la Religion Catholique.

L'Article qui suit vous surprendra. *Le Pape, le Grand Duc, & la Republique de Genes pourroient joindre leurs Vaisseaux à ceux d'Espagne, d'Angleterre & de Hollande. Ils y sont mesme obligez aprés l'alliance que le Roy de France vient de faire avec les Alge-*

riens, les Ennemis communs de l'Italie, & de toute la Chrestienté. Le Roy Tres-Chrestien travaille à faire une Ligue offensive & défensive avec le Turc, & en attendant que cela soit fait, il en fait une autre avec les Algeriens, qui luy doivent donner trente Vaisseaux pour joindre sa Flote. C'est asseurement quelque chose de nouveau que d'entendre un Protestant, dire aux Suisses pour les engager à rompre avec la France, que le Pape fournira des Vaisseaux, & qu'il les joindra à

ceux d'Angleterrre & de Hollande, puis qu'on n'a point encore oüy parler des Vaisseaux de Sa Sainteté. Mais quoy qu'on sçache qu'Elle est favorable aux Protestans qui se ressentent de l'argent qu'Elle donne à l'Empereur, Elle ne voudroit pas que ses forces parussent si visiblement jointes à celles de l'Usurpateur d'Angleterre, & si l'on veut engager les Suisses à faire la guerre au Roy, on s'y prend bien mal lors qu'on pretend leur persuader que les Vaisseaux du Pape feront une

grande diverſion, auſſi-bien que ceux du Grand Duc. Outre que les forces Maritimes de ce Prince ne conſiſtent qu'en quelques Galeres, qu'il joint genereuſement tous les ans aux forces Venitiennes, pour faire la guerre aux Infidelles, & qu'ainſi elles ſont plus utiles à la Chreſtienté que ſi elles ſervoient à la deſtruction des Catholiques, on ſçait que le Grand Duc n'a jamais voulu prendre part dans aucun des differens de l'Europe, & qu'il eſt perſuadé, que le repos de ſes Etats

dépend de la neutralité qu'il conserve exactement. Quant à Genes, cette Republique est presentement trop sage & trop convaincuë qu'elle auroit lieu de se repentir un jour de ce qu'elle feroit aujourd'huy contre la France, pour oser rien entreprendre qui luy fust contraire. Ce que l'on allegue des Algeriens, n'a aucune vray-semblance, & jamais on n'a rien dit de si faux. Comment le Roy auroit-il fait alliance avec ces Corsaires, & comment luy donneroient-ils trente Vais-

ſeaux, puis que dans le moment que je vous écris, il n'y a encore ny Paix ny Tréve avec eux, & quand l'une ou l'autre ſe concluroit avant que vous receuſſiez ma Lettre, Mr Jurieu n'auroit pas laiſſé d'impoſer, puis qu'il n'y avoit ny Paix ny Tréve lors qu'il a écrit ſi affirmativement. Ce n'eſt pas que quand on auroit à conclure l'une ou l'autre, ou que le Traité ſe concluſt preſentement, le Roy fiſt alliance avec eux, & vouluſt en recevoir trente Vaiſſeaux. Outre qu'ils ne

ſont pas aſſez puiſſans pour les donner, & que s'ils faiſoient cet effort, il ne leur en reſteroit pas pour leurs courſes, dont il eſt impoſſible qu'il ſe paſſent, puis qu'ils n'ont de revenu que ſur leurs pirateries, leurs Baſtimens eſtant fort legers, ſont plus propres à éviter le combat, qu'à le chercher; ſur tout lors qu'il s'agit d'un de ces combats qui ſe doivent donner entre deux Flottes. Enfin ils ne ſont que pour ſe ſaiſir des Vaiſſeaux Marchands, & pour s'empeſcher aprés leur

prise d'estre joints par les Vaisseaux de guerre qui leur servent ordinairement d'escorte.
Vous voyez par toutes ces choses que cet article n'est qu'un pur effet de la malice de l'Auteur, pour abuser les Peuples, & leur inspirer des sentimens de haine contre la France, n'estant pas possible qu'il soit assez aveuglé, & assez ignorant des affaires du monde, pour ne pas sçavoir que ce qu'il avance, est non seulement absolument faux, mais qu'il n'y a pas mesme la moindre apparence de verité.

Cependant ces ſortes d'Ecrits ne laiſſeroient pas de produire de méchans effets, s'ils demeuroient ſans replique. Ils peuvent faire des impreſſions dangereuſes parmy le menu Peuple, qui embraſſe avidement tout ce qu'il voit imprimé, & qui s'abandonnant à ſon ignorance, crie enſuite contre un Souverain, parce qu'il le voit noircy, quoy qu'injuſtement. Les meſmes raiſons qui détruiſent l'Alliance du Roy avec les Algeriens, & le ſecours que l'on pretend qu'il en doit tirer,

font voir la fausseté de la pretenduë Alliance offensive, & deffensive avec les Turcs, & que l'une n'est pas moins supposée que l'autre. Quoy que j'aye déja fait voir dans mes autres Lettres combien cette supposition d'Alliance avec la Porte est éloignée d'estre vray-semblable, je ne sçaurois m'empêcher d'ajouster encore icy, que c'est une chose surprenante qu'on se soit obstiné depuis plusieurs siecles, à vouloir noircir la France touchant cet article, sans l'ap-

puyer d'aucun fondement ; je ne dis pas, de preuves, car il est impossible d'en donner touchant une chose imaginaire.

Enfin me voicy au dernier article de la Lettre de Mr Jurieu, qui loin de faire impression sur les Suisses, n'a servy qu'à faire connoistre leur prudence, & leur sagesse, ainsi que leur bonne foy, dans l'execution de leurs traitez. Il paroist par cet article qu'il a aussi mal finy que commencé. *La France*, dit-il, *sera si occupée contre ses autres ennemis, qu'el-*

le n'aura pas le moyen de se tourner de vostre costé. Pour prix de vostre bonne Oeuvre, on vous ostera Huninguen, ou plustost on vous le donnera. On assurera vos Frontieres du costé du Lac, & en affermissant la liberté de Geneve, & vous donnant le Pays de Gex qui est une des clefs de vostre Etat, on remettra la Franche-Comté entre vous & l'Ennemy commun de la liberté de l'Europe. Ne sera-ce pas assez gagner? Si cela ne vous accommode pas, il est certain que les Alliez vous feront telle part de leurs conquestes, que vous le desi-

verez. Il ne faut pas s'étonner si Mr Jurieu décide de tout à tort & à travers dans son Cabinet, & si ne suivant que sa passion, il remplit tous ses Ecrits d'une infinité de choses imprudentes, & peu vray-semblables. Rien ne luy coute, & il distribuë selon qu'il luy plaist, les Villes, les Provinces, & les Etats. On le voit par ce qu'il vient de promettre aux Suisses. Ne croyant pas leur offrir assez, il dit qu'ils n'ont qu'à parler, & que les Alliez leur donneront telle part qu'ils pourront vou-

loir de leurs Conqueſtes. Je m'étonne qu'il n'a eſté dans ſon humeur liberale, juſqu'à leur offrir un autre monde ; mais je ne ſçay pas qui ſera garant de ce qu'il promet. L'importance eſt de tenir parole. Il y a bien du chemin à faire avant que de pouvoir entamer la France. Il faut reprendre quelques Electorats, dont apparemment on en rendroit deux à ceux qui les poſſedoient ; mais il n'eſt pas fort aiſé de les reprendre ; & quand on réuſſiroit dans cette entrepriſe, il faut

du temps pour l'executer. Tandis que les Ennemis seront occupez à se resaisir de tant de Places, ils ne feront pas autre chose, & la France pourroit pendant ce temps-là se mettre en estat d'en reprendre plus qu'on n'en auroit pris sur elle. On a cherché à la surprendre, & elle n'avoit pas lieu de s'imaginer que pour luy susciter des affaires, dans la seule veuë de diminuer l'éclat de sa gloire, les Princes Catholiques sacrifieroient les interests de leur Religion ; que la Cour de

Rome s'uniroit avec les Princes Protestans, & que tous ensemble favoriseroient l'invasion d'un Usurpateur. Elle n'avoit pas mesme cru que le Prince d'Orange, quoy que sa reputation fust déja noircie par beaucoup de projets indignes d'un Prince, osast se charger, à la veuë de toute la terre, d'une action qui fait horreur à tous les honnestes gens. Ce n'est pas qu'aprés ce qu'il a déja fait, on dust douter qu'il n'en fust capable dans le fond de l'ame, mais enfin les hommes les plus

déterminez, & les plus hardis à tout oser, gardent quelquefois des mesures, & sont bien-aises de cacher leurs crimes, afin que le Publie ne les sçachant pas avec certitude, les laisse en pouvoir de les nier. La France a donc vû arriver sur cet Article ce qu'elle n'attendoit pas. Nous prévoyons rarement les choses dont nous sommes incapables, & ce qui n'est point de nostre caractere ne nous sçauroit tomber dans l'esprit. L'invasion qu'on ne pouvoit croire, n'a pas laissé d'ariver;

mais comme la vigilance du Roy est grande pour le bien de ses Sujets, & que sa prudence & sa continuelle application sont cause qu'on ne peut le prendre au dépourvû, parce qu'il se tient toujours en estat de se garantir des surprises, & de se défendre vigoureusement, jusqu'à ce qu'il attaque encore plus fortement que ses Ennemis ne peuvent faire, il a paré les premiers coups qu'on cherchoit à luy porter. Les Ennemis auront peut-estre de la peine à se parer à leur

tour de ceux qu'il leur portera si la Guerre dure. Mais pour revenir aux promesses que Mr Jurieu fait faire aux Suisses par les Alliez, ne diroit-on pas du Fanfaron de la Comedie, qui promet des Royaumes, & qui n'a pas de quoy se loger? Quand il a parlé ainsi, & qu'il a tiré toutes ces idées de son cerveau, qu'on ne dira pas qui fust vuide, puis qu'il n'y avoit que trop de quoy le remplir, les Ennemis de la France estoient si peu en pouvoir de luy resister qu'ils n'osoient

paroistre devant elle. Les François emportoient des Places en Catalogne, ils battoient la Flote du Prince d'Orange sur Mer; enfin ils imposoient des Cõtributions en Flandre & en Allemagne, & recevoient l'argent qu'ils en exigeoient, de sorte que les Ennemis avoient bien du chemin à faire, & bien des coups à dõner avant qu'ils pussent executer les promesses que M[r] Jurieu faisoit de leur part aux Suisses. Ils pourront faire la guerre pendant plusieurs années, travailler à la ruine de la Religion Catholique, & par le sang qu'ils feront

verser, rendre l'Europe incapable de s'opposer de longtemps à la puissance de l'Ennemy du nom Chrestien. Voilà à quoy se termineront leurs grands desseins.

Comme la Lettre de Mr Jurieu est éloignée de toute sorte de vray-semblance, & que les faussetez & les visions qu'elle renferme pourroient faire croire que c'est une Lettre qu'on a supposée, afin d'avoir lieu de faire voir en y répondant que la passion l'aveugle tellement, que ses Ouvrages sont en beaucoup

d'endroits destituez de raison, & mesme de sens commun, je me crois obligé de marquer icy qu'elle a esté imprimée à la Haye, chez Abraham Troyes, Libraire, sur la grand' Salle de la Cour.

Il est temps de reprendre les Affaires d'Angleterre, que je n'interrompray point avant la fin des deux Lettres que je me suis obligé de donner encore sur ce sujet, & dans lesquelles je pretens renfermer tout ce qui se sera passé jusques au jour que je vous envoyeray la derniere. Mais

avant que de rentrer dans le fil des mouvemens dont j'ay commencé la deſcription, je crois ne pouvoir rien faire de mieux que de revenir à quelques endroits, qui devroient avoir eſté inſerez dans ce que je vous en ay déja donné. On n'eſt pas ſi bien inſtruit de toutes les particularitez d'une Hiſtoire qu'on écrit à meſure que les évenemens ſe paſſent, qu'il n'en échape toûjours quelques-uns, non pas par oubly, mais parce qu'on ne ſçauroit quelquefois découvrir ſi-toſt tous les reſſorts de

la politique que les principaux Intereſſez mettent en uſage, & diverſes autres choſes, qui bien que moins difficiles à ſçavoir, ne viennent pas toujours à la connoiſſance dans les temps qu'elles arrivent. Il y a auſſi ſouvent des pieces que l'on ne peut pas toujours recouvrer d'abord. Comme je croy que vous ſerez bien-aiſe d'avoir une Hiſtoire à laquelle rien ne manque, je vous feray part de toutes ces choſes Quoy qu'on ne les trouve pas dans l'ordre où elles devroient avoir eſté miſes, cela ne fera nul em-

barras aux perſonnes d'eſprit, qui ſçavent placer dans leur imagination les nouvelles circonſtances qu'on leur apprend, ſelon les évenemens auſquels elles ont rapport. Ce n'eſt pas à dire que la meſme choſe doive arriver dans toutes mes Lettres. J'ay tant de ſoin de ramaſſer tout ce qui peut empeſcher qu'elles ne ſoient défectueuſes, & de marquer les endroits ſur leſquels j'ay pu m'abuſer, que ſi elles ne ſont pas tout-à-fait fidelles, elles approcheront beaucoup de la perfection, au moins

de ce costé-là; car pour ce qui me regarde, j'avoüe qu'elles ne sont pas écrites aussi-bien qu'elles pourroient l'estre, & que la matiere le demãderoit; mais la précipitation est une excuse d'autant plus legitime, que vous m'avez témoigné souhaiter qu'elles tirassent plûtost leur beauté de la verité des choses, que de la pureté du stile. Vous sçavez qu'il ne peut estre assez châtié, lors qu'on donne de pareils Ouvrages presque comme des nouvelles, c'est à dire, en prenant si peu de

temps pour les polir , qu'il eſt impoſſible que l'on n'y laiſſe toujours beaucoup de defauts qui ſeroient inexcuſables, ſi le plaiſir de la nouveauté ne meritoit pas qu'on leur fiſt grace. Il en eſt des Relatiōs precipitées comme des fruits verds, qui ſont agreables & d'un grand prix, & que l'on ne conſidere que parce qu'on les voit hors de leur ſaiſon, les meſmes fruits, quoy que mille fois plus beaux, eſtant moins eſtimez ſi-toſt qu'ils ſont devenus communs.

Suivāt ce que je viens de vous

dire qu'il me reste plusieurs choses à vous apprendre qui n'ont point esté placées dans leur rang, parce qu'elles n'étoient pas encore venuës à ma connoissance, je vais remonter presque à la source des mouvemens qui agitent aujourd'huy l'Angleterre. Le Prince d'Orange ayant rêvé long-temps aux moyens de les faire réussir avant qu'il les laissast éclater, & ayant mesme commencé à noüer quelques intelligences avec plusieurs Seigneurs Anglois, il se trouvoit encore bien

éloigné du but qu'il avoit en veuë, lors que Mr de Schomberg passa en Angleterre à son retour de Portugal. Ce Maréchal estoit party de France quelque temps aprés la suppression de l'Edit de Nantes, quoy qu'il fust en son pouvoir de n'en pas sortir, & que le Roy souhaitast même qu'il y demeurast. Il eut une conversation particuliere avec Sa Majesté, lors qu'il prit congé d'Elle. Le Roy fut touché de son départ, & luy fit connoistre avec une tendre émotion, que c'estoit

luy qui se resolvoit à le quitter. Les manieres de ce Prince sont assez connuës lors qu'il veut donner des marques de son estime à ceux qu'il en juge dignes. Cependant toutes honnestes & toutes engageantes qu'elles sont, elles ne purent retenir Mr de Schomberg, qu'on a toujours cru, & qu'on croit encore avoir esté entraîné par sa femme, qui ne pouvoit demeurer dans un Royaume, où sa Religion n'estoit pas soufferte. Il partit enfin pour le Portugal, où il fut d'abord receu

avec applaudiſſement, à cauſe des grands ſervices qu'il a autrefois rendus à cette Couronne ; il a meſme beaucoup de bien en ce Pays là, & ce bien eſt accompagné de Titres fort honorables. Les Grands luy rendirent les honneurs qu'il pouvoit attendre d'eux, & l'on tient meſme que quelques-uns luy en firent trop. Enfin s'il eut des amis en Portugal, il eut auſſi des jaloux. La Religion ſe méla à la jalouſie, ou du moins elle ſervit de pretexte à tout ce qu'on fit pour l'o-

obliger d'en partir. Il paſſa en Angleterre, où le Roy Jacques II. luy fit rendre les honneurs qui eſtoient deus à ſa qualité & à ſon merite, mais comme il eſtoit d'humeur à ſe chagriner de tout, peut-eſtre par le remords qui le tourmentoit pour avoir quitté la France ſi legerement, aprés toutes les honneſtetez qu'il avoit receuës du Roy, il ſe perſuada qu'eſtant Proteſtant, le Roy d'Angleterre n'auroit pas aſſez d'ouverture de cœur pour luy, & reſolut de choiſir une autre

demeure. Il y avoit long-temps que le Prince d'Orange le regardoit comme un homme qui le pouvoit ſervir dans ſon entrepriſe. Mr de Schomberg avoit eſté Page, & enſuite Chambellan d'Henry Frederic de Naſſau, ſon ayeul, & le Prince d'Orange dans ſa plus tendre jeuneſſe l'avoit toujours appellé ſon pere, de ſorte qu'il avoit une certaine veneration pour luy, qui ne luy avoit encore pû permettre de luy découvrir un deſſein auſſi criminel que celuy qu'il avoit

formé d'envahir le Royaume d'Angleterre, & de detrôner son Beaupere. Enfin, je ne puis vous dire quand, comment, ny par qui l'ouverture luy en fut faite, si ce fut en Portugal, & si M^r de Schomberg avoit passé en Angleterre pour y servir le Prince d'Orange, ou si ce fut là seulement que les desseins de ce Prince luy furent connus, mais ce qu'il y a de tres constant, c'est que le projet du Prince d'Orange auroit eu beaucoup de peine à reüssir sans M^r de Schomberg. Ce

Maréchal s'aboucha avec plusieurs Seigneurs d'Angleterre, & prit des mesures avec eux. Ceux qui n'auroient pas écouté les propositions de ce Prince ambitieux, qu'ils regardoient comme un jeune temeraire qu'ils avoient veu malheureux dans toutes ses entreprises, presterent l'oreille à ce que leur dit Mr de Schomberg, non seulement parce qu'il estoit grand Capitaine, & qu'il avoit toujours reussy dans ce qu'il avoit voulu tenter, mais encore par ce qu'il a-

voit la reputation d'estre homme de teste, & de bon conseil. Ce fut ce qui les porta à noüer entierement la partie avec luy. Ainsi il ne fut plus question que d'achever de prendre des mesures, & de gagner ceux qu'on jugeroit à propos de faire entrer dans ce secret, & dont on avoit le plus de besoin. Mr de Schomberg pour éloigner tout soupçon, passa auprés de l'Electeur de Brandebourg qui le retint à son service, afin de mieux couvrir le jeu qu'on vouloit joüer.

Il rendit compte à cet Electeur de tout ce qu'il avoit fait en Angleterre, & le Prince d'Orange quitta la Haye, & les vint trouver pour conferer avec eux. Il falut du temps pour regler tout ce qui regardoit une affaire de cette imporrance, & pour lever les obstacles qu'on y rencontroit, de sorte que le Prince d'Orâge ayant besoin d'entretenir souvent M[r] de Schomberg, ce Maréchal vint demeurer à la Haye. Vous avez sceu le reste, & que comme on ignoroit cette intrigue, on

douta long-temps, si Mr de Schomberg demeureroit au service des Etats, ou s'il retourneroit à celuy de l'Electeur de Brandebourg.

Cet article meritoit d'autant plus de trouver place dans mes Lettres, qu'il est comme la base sur laquelle roulent tous les mouvemens que je décris, & que chacun a souhaité sçavoir comment s'estoit traitée cette grande affaire, qui avoit éclaté tout d'un coup, sans qu'on eust pû deviner les ressorts qui avoient fait mouvoir toute

l'Angleterre, dans le temps qu'elle paroissoit tout à fait tranquille, & que son Souverain jouïssoit de toute l'autorité que les Loix de l'Etat donnent aux Rois de la Grand'Bretagne.

On voit par ce que je viens de vous apprendre, que les bruits qui avoient couru que le Roy de France avoit obligé Mr de Schomberg à sortir de son Royaume, & qui estoient crus, & le sont encore par le Public, & particulierement par les Etrangers, sont remplis de fausseté. Mr de

Schomberg ne tenoit pas le mesme langage ; mais il gardoit un silence qui paroissoit l'approuver. Il luy estoit avantageux pour sa reputation qu'on crust que le Roy de France l'avoit obligé de sortir de ses Etats, parce qu'autrement la maniere dont il en usoit avec un Roy son allié ne pouvoit estre justifiée. Ce n'est pas que son procedé ne fust blâmable par beaucoup d'autres endroits. Outre que les obligations qu'il avoit au feu Roy Charles II. & dont j'ay parlé ail-

feurs, eſtoient un motif pour le retenir, il devoir ſonger qu'il n'eſt jamais glorieux de favoriſer des crimes, & de ſervir d'inſtrument pour ravir une Couronne à ſon legitime Poſſeſſeur. La difference de Religion ne permet point de ravir le bien d'autruy. C'eſt un fait qui n'eſt diſputé par aucune Nation, & toutes les Religions le défendent. Auſſi M^r de Schomberg, aprés avoir preſté ſa teſte pour une action ſi noire, ſemble refuſer ſon bras depuis qu'il eſt en An-

gleterre. Il ne se declare pas directement là-dessus, mais comme il a toujours éludé le combat sous divers pretextes, on voit bien qu'il n'évite de se mettre en campagne que par la crainte qu'il a de ternir la gloire qu'il s'est acquise dans toutes les occasions où il s'est trouvé.

Je viens à un autre Article qui regarde le Comte de Sunderland, dont je vous ay déja entretenuë, sa trahison estant une des plus infames actions dont on ait oüy parler depuis plusieurs siecles. Il a couru

depuis trois mois une Lettre de ce Comte, dont je n'ay pû avoir la copie, mais que des personnes tres-dignes de foy ont leuë. Il marque dans cette Lettre en termes formels, *Qu'il avoit fait la folie de feindre de se rendre Catholique pour s'attirer l'entiere confiance du Roy Jacques II. & luy donner ensuite des conseils violens qui pussent détruire la Religion qu'il avoit feint d'embrasser.* Il est donc constant que ce Comte qui estoit premier Ministre du Roy d'Angleterre, a travaillé de con-

cert avec le Prince d'Orange pour faire tomber ce Monarque dans les pieges qu'ils luy tendoient l'un & l'autre. Il estoit impossible que Sa Majesté s'en garantist, puis qu'ils estoient convenus que ce Comte, pour mieux éblouïr les hommes, commenceroit par se jouër du Ciel, en feignant de se rendre Catholique. Il alla plus loin, & faisant les fonctions de cette Religion, il poussa la perfidie & le sacrilege jusques à communier publiquement dans la Chapelle du Roy.

Aprés cela peut-on condamner ce Prince de s'y estre confié, de luy avoir découvert ses desseins, & d'avoir pris ses avis sur les moyens de les faire reussir ? Il estoit déja son premier Ministre, & avoit esté attaché à sa personne dés le temps que ce Monarque n'estoit que Duc d'Yorc. Il paroissoit non seulement Catholique, mais Catholique zelé, & le Roy à cause de la diversité des Religions d'Angleterre, & de la haine qu'on y a pour ceux qu'on nomme Papistes, avoit

peu de personnes en qui il puſt s'aſſurer. Ainſi on n'a pas ſujet d'eſtre ſurpris, ſi croyant de la ſincerité dans ce Comte, il n'a point connu que ſon Ennemy travailloit par luy à ſa ruine. Cet Article ſeul, à l'examiner avec toute l'attention qu'on luy doit, détruit tous les Manifeſtes du Prince d'Orange, & fait voir que ſon ambition ſeule, & le ſeul deſſein d'uſurper la Couronne d'Angleterre, l'a fait paſſer en ce Royaume-là, ſans que la Religion y ait eu aucune part. On l'a connu depuis

d'une maniere à n'en point douter, & il n'y a presentement là-dessus qu'une seule voix. Les motifs qui l'ont fait agir, ne sont ignorez ny des Peuples, ny des Grands, & ils l'avoüent tous, de quelque Religion qu'ils soient. Ce Prince n'avoit pas de prétextes assez forts pour autoriser son passage en Angleterre avec une Armée. Il veut qu'un Roy, qui est son Oncle & son Beaupere, fasse des choses qui aigrissent ses Sujets, & il luy fait conseiller par ses principaux Ministres

qu'il a ſubornez, ce qu'il doit faire pour rendre ſon gouvernement odieux, & les engager enſuite à la révolte. En effet, ſi les Peuples d'Angleterre ont cru avoir lieu de ſe plaindre de leur Roy, c'eſt parce qu'il a executé ce que le Prince d'Orange avoit concerté avec les Traiſtres, qui par des ſemblans étudiez d'un zele apparent, s'eſtoient rendus maiſtres de l'eſprit de ce Monarque. Il ne faut pas eſtre fort habile pour voir qu'un homme qui en uſe de la ſorte, n'a ny honneur ny Religion.

S'il avoit voulu servir la Religion, comme portent ses Manifestes, il n'avoit qu'à ne pas faire donner au Roy d'Angleterre, les conseils que ses Emissaires l'ont comme forcé de suivre, & si au lieu de ceux-là, il luy en avoit fait donner de tout contraires, il auroit appuyé la Religion Protestante, sans estre obligé de passer en Angleterre, pour luy rendre des services qu'elle n'exigeoit pas de luy. Mais il vouloit que les affaires fussent dans la situation où il est venu à bout

de les faire mettre, afin de profiter des troubles, & de paroiſtre publiquement Reſtaurateur du mal qu'il avoit fait conſeiller ſecretement. Le Prince d'Orange avoit auprés du Roy d'Angleterre pluſieurs autres perſonnes que le Comte de Sunderland qui le trahiſſoient, & qui appuyoient les avis de ce Comte, ſans qu'ils paruſſent d'intelligence avec luy, & c'eſt par ce ſtratagême que l'emprisonnement des Eveſques a eſté conſeillé, & qu'on a paſſé à l'execution.

J'ay encore une chose à vous aprendre touchant les mouvemens d'Angleterre, qui vous surprendra, & qui vous fera connoistre, qu'il y a long-temps qu'on a commencé d'en jetter les fondemens. On ne doit pas en estre surpris; il faut beaucoup de temps pour faire meurir une aussi grande entreprise. Je vous diray donc, que j'ay sçû par des personnes à qui l'on doit ajoûter foy, & qui ont assez d'interêt aux affaires d'Angleterre, pour faire croire qu'ils en ont eu des lumie-

res particulieres, que le feu Marquis de Grana, a travaillé au Projet de ce qui se passe aujourd'huy avec le Prince d'Orange. On voit par là que l'Espagne n'est pas moins entrée dans cette affaire que ce Prince. C'est l'ordinaire de la Maison d'Austriche de chercher à reparer dans le Cabinet les affronts qu'elle reçoit les armes à la main. Elle crie contre les Conquerans, quoy qu'ils ne combatent qu'à juste titre, & tâche de noircir leur reputation. Son hipocrisie va jus-

qu'à l'excés, & on croiroit à l'entendre, que la raison, & la justice reglent tous ses pas, & que rien au monde ne feroit capable de l'engager à ce qui pourroit leur estre contraire. Cependant elle a toujours sceu se prevaloir des occasions qu'elle a trouvées pour s'agrandir, quelque injustice qu'il y ait eu, & il est certain que si la Maison d'Austriche avoit vû ses affaires dans une situation aussi avantageuse que celles du Roy estoient quand les Turcs attaquerent Vienne,

elle ne se seroit guere mise en peine de la justice, & de la Religion ; elle auroit conquis la moitié de l'Europe, comme il estoit facile à Sa Majesté de le faire en ce temps-là. Ses Partisans mesmes ne s'en cachent pas, & s'estonnent que le Roy ne l'ait pas fait. On voit que les interests les plus sacrez ne peuvent arrester cette Maison, lors qu'elle se trouve en état d'agir, ou par la force des armes, ou par la politique, & la part qu'elle a aujourd'huy aux mouvemens

d'Angleterre en eſt une preuve. Le Roy Jacques paroiſſoit trop amy de la France, il ne ſe vouloit point declarer contre elle ; elle a travaillé à la perte de ce Prince, ſans examiner s'il y avoit de la juſtice dans ſon procedé, & ſi la Religion n'en ſoufriroit pas. Je ne repete point ce que j'ay dit dans toutes mes Lettres, & qui juſtifie que le Pape s'eſt employé à détrôner ce Monarque. Je ne ſuis rentré un moment dans cet Article que pour faire voir ce que je ne viens que de décou-

vrir, qui eſt que le feu Marquis de Grana, a dreſſé pour l'Eſpagne le premier plan de cette affaire. C'eſt par où elle a commencé, & elle finit par le congé qu'on a donné à Madrid à l'Envoyé Extraordinaire du Roy d'Angleterre, d'où il a eſté chaſſé, pour ainſi dire, je ne dis pas honteuſement, car ce n'eſt point ſur ce Prince que la honte en rejalit, mais ſur ceux qui pour plaire à un Uſurpateur à qui ils ont applany le chemin du Trône, chaſſent le Miniſtre d'un Roy legitime, qui ſoufre

pour la veritable Religion que les Espagnols ont tant de soin de faire fleurir chez eux, pendant qu'ils travaillent à la détruire dans trois Royaumes.

Il faut encore vous parler d'une chose qui a fait raisonner toute l'Europe, & à laquelle les politiques n'ont pû rien comprendre, parce qu'elle a paru directement opposée au caractere du Prince d'Orange. On sçait qu'il n'a jamais rien épargné pour arriver à ses fins, & qu'il s'est toûjours servy des voyes

les plus courtes. Ainſi on a eſté fort ſurpris de voir qu'ayant pû eſtre maiſtre de la Perſonne du Roy ſon Beaupere, il l'ait neanmoins laiſſé échaper. On s'eſt épuiſé en raiſonnemens là-deſſus, & cependant perſonne n'a frapé au but; auſſi n'eſtoit-ce pas une choſe aiſée, comme vous allez le voir. Lors qu'on arreſta le Roy aprés qu'il ſe fut ſauvé la premiere fois, le Peuple de Londres en témoigna une joye toute extraordinaire. Ce Prince fut reconduit dans ſon Palais avec des

acclamations generales, & l'on peut dire que la foule le reporta presque comme en triomphe jusque dans son Apartement. Chacun suivoit en cela son inclination ; personne n'estoit gagné pour en user de la sorte, & le Roy n'avoit pas crû qu'on l'arresteroit, & qu'il seroit obligé de se laisser remener à Londres. Ainsi lors que la joye éclatoit pour son retour, elle ne venoit que du pur zele des Peuples. La cabale du Prince d'Orange n'avoit pû s'étendre jusque-là ; on ne peut

avoir d'inrelligence avec des Peuples, le secret seroit mal gardé, & c'estoit beaucoup que ce Prince en eust avec les principaux Seigneurs d'Angleterre, & la plus grande partie des plus considerables Officiers de l'Armée. Le Prince d'Orange ayant appris les grands & éclatans transports de joye que le Peuple avoit marquez au retour du Roy à Londres, & qu'il les avoit poussez jusqu'à faire des feux de joye le soir en beaucoup d'endroits de la Ville, demeura dans une sur-

prise qu'il seroit dificile d'exprimer, & se trouva hors de toutes mesures. Si d'un costé il luy paroissoit dangereux de laisser passer le Roy en France, où il ne doutoit point qu'il n'eust dessein de se retirer, il ne trouvoit pas qu'il y eust moins d'inconvenient à le garder Prisonnier, & à faire travailler à son procés. Il le pouvoit, & il estoit mesme presque seur de tous les Presbiteriens. C'estoit la seule voye qu'il avoit de se défaire du Roy; autrement il eust risqué à ruiner entiere-

ment ſes affaires, par ce que dans la ſituation où eſtoient les choſes, les exemples paſſez auroient aiſément fait voir, de quelle main euſt party le coup, & il eſtoit à craindre qu'on ne vouluſt point pour Souverain un Prince qui ſe défaiſoit ſi violemment de ſes Ennemis, & meſme des Perſonnes d'un rang auſſi élevé que celuy du Roy. Ces reflexions l'occuperent pendant quelque temps, & aprés avoir bien rêvé à ce qu'il avoit à faire dans une conjoncture ſi delicate & ſi

importante pour luy, il fit faire au Roy toutes les propositions dont je vous ay parlé dans leur lieu, & prit si bien ses mesures, que ce Prince ne pouvoit aller ailleurs qu'à Rochester. Il l'y envoya avec une tres-foible Garde, fort persuadé qu'il se trouveroit défait de sa personne par le moyen qu'il avoit imaginé. Il avoit choisi Rochester, parceque le Peuple de cette Ville-là est extremement brutal, & amy de la nouveauté, & qu'il estoit presque le seul qui n'eust

point donné de marques de tendresse pour son Souverain. Cela fit croire au Prince d'Orange que ce Peuple, déja naturellement porté à la révolte, estant excité sous main, passeroit aux dernieres extremitez, forceroit le lieu où estoit le Roy, & le sacrifieroit à sa fureur. La Garde estoit foible, & les Commandans instruits de ce qu'ils avoient à faire. Ainsi pour peu que le Peuple se fust mis en estat de se rendre maistre du Château, si tost qu'on l'y auroit veu entrer en tumulte,

le reste se fust trouvé fait, sans qu'on eust sçû d'où seroit party le coup, & les plus seditieux en auroient esté chargez, sans que pourtant aucun l'eust esté personnellement, puis qu'on auroit rejetté cet abominable parricide sur la multitude, & sur la mauvaise destinée du Roy. Enfin on avoit pris en secret toutes les mesures necessaires pour sa perte, & si le Peuple ne se fust pas avisé de luy-mesme de ce qu'on vouloit qu'il fist, tout estoit concerté pour l'y exciter sans qu'on

euſt pû découvrir d'où cela ſeroit venu, de ſorte qu'il auroit cru faire de luy meſme ce qu'on l'auroit engagé de faire. Pendant qu'on travailloit d'un coſté à faire perir le Roy, ce Prince ſongeoit de l'autre aux moyens de ſe ſauver. Ceux qui le gardoient ne ſçavoient pas ce qui avoit eſté projetté, mais ils s'apperçevoient bien, qu'ils feroient plaiſir au Gouvernement preſent, s'ils ne le gardoient pas avec une exactitude rigoureuſe, & meſme s'ils fermoient les yeux ſur

tout ce qu'il pourroit faire. Il eſt vray que c'eſtoit l'intention de ceux qui vouloient que le Roy fuſt ſacrifié, mais quand ils avoient pretendu que la Garde n'en uſeroit pas avec une ſeverité trop exacte, ils entendoient qu'elle ne s'oppoſeroit que foiblement à la violence du Peuple, ſurquoy ils ne s'eſtoient pas entierement expliquez, ne voulant que laiſſer entrevoir les choſes, ſans les dire poſitivement, afin de ne pouvoir eſtre accuſez, ou du moins convaincus, lors que le coup

ſeroit fait. Cependant il arriva que la Garde prit le change. Elle laiſſa échaper le Roy, avant que le Peuple euſt executé ce qu'on attendoit de luy. On eſtoit en quelque ſorte aſſeuré qu'il auroit répondu toſt ou tard à ce qu'on s'eſtoit promis de ſa violence pour un ſi lâche attentat, & quand cela ne ſeroit pas venu de luy-meſme, il s'y ſeroit trouvé excité ; mais l'emportement qu'on luy ſouhaitoit contre le Roy n'avoit pû encore paroiſtre, parce que ſa fureur avoit toujours

eu de l'occupation, & qu'elle s'estoit attachée contre plusieurs Catholiques, qu'elle avoit insultez, & sur lesquels elle s'estoit répanduë avec une impetuosité si précipitée, qu'elle ne pouvoit continuer sans relascher pour prendre haleine, s'il m'est permis de parler ainsi.

Voilà un grand éclaircissement pour la posterité qui apprendra par là de quelle maniere le Ciel a conservé le Roy d'Angleterre, & quelles estoient les intentions du Prince d'Orange, contre la

vie de son Beaupere, & de son Oncle, & enfin d'un Monarque, qui ne s'estoit point voulu mettre en estat de se garantir des coups dont on l'avertissoit qu'il devoit estre frapé, ny recevoir aucun des secours qu'on luy offroit, parce qu'il croyoit son Gendre trop honneste homme, pour luy vouloir ravir le Trône, & la vie. Cependant ce Gendre a executé une partie de ses criminels, & ambitieux projets. Il s'est violemment & à main armée emparé du Trône, ainsi que

font les Tirans, mais Dieu a permis que ses horribles desseins contre la vie du Roy n'ayent point eu d'effet.

Aprés vous avoir parlé de quelques faits historiques, que les raisons que je vous ay dites m'ont empesché de placer dans mes Lettres precedentes selon l'ordre des évenemens, je viens à un Sermon du Docteur Burnet, qui m'échapa dans le temps qu'il fut prononcé devant le Prince d'Orange. Ce fut dans la premiere occasion qui se presenta aprés l'arrivée de

ce Prince à Londres. En voicy quelques endroits. *Un evenement tel que celuy-cy, peut estre appellé justement l'Ouvrage de Dieu, si l'on donne ce nom à toutes les grandes choses.*

Il est vray que cet évenement est grand de beaucoup de manieres, quoy qu'aucune grande action n'y ait part. Il est grand par l'énormité du crime; il est grand par une trahison inoüye, & il est d'autant plus grand par sa nouveauté, que la Religion y a servy de pretexte. On le publie, on l'écrit; on le

presche, & cependant il seroit difficile de sçavoir quelle est la Religion qui autorise de pareils desseins, car bien loin qu'il y en ait aucune qui permette de ravir le bien de son prochain, il n'y en a point qui souffre mesme qu'on en forme le desir. A l'égard de ce que Burnet dit, *Que cet évenement peut estre justement appellé l'Ouvrage de Dieu*, il n'y a rien de plus captieux, & l'apparence de verité qui s'y trouve n'empesche pas que ce qu'il avance ne soit absolument faux,

Tout ce qui se fait dans le monde n'est pas l'Ouvrage de Dieu ; autrement on auroit lieu de conclure qu'il seroit l'Auteur de tout le mal qui arrive, & il est certain que ce seroit luy faire un outrage que d'oser l'en accuser. Chacun a son libre arbitre pour faire le bien, ou choisir le mal; & lorsque le méchant prend le party de faire le mal, on ne peut dire que Dieu en soit cause. Tout ce que l'on pourroit avancer en cette occasion, c'est que le Prince d'Orange s'estant volontaire-

ment déterminé au mal, Dieu auroit permis que ses crimes servissent à punir les Peuples d'Angleterre ; mais il n'y a nulle gloire pour les Tyrans par qui cette sorte de punition se fait. Les Instrumns de la justice de Dieu ne sont pas plus estimez que ceux qui executent les Arrests de la justice des hõmes. Dieu fait voir sa colere cõtre ceux qu'il châtie, & precipite souvent ceux qui ont servy à sa vãgeance. Attila fut un des plus puissans Monarques du monde; il ne passa neanmoins que pour un Ty-

ran, & fut surnommé *le Fleau de Dieu.* Je pourrois prouver par une infinité de raisons, que le Prince d'Orange, ny ceux qui voulant justifier son usurpation, cherchent à faire passer ses crimes pour des vertus, ne sçauroient dire qu'il est protegé de Dieu, & que son invasion en Angleterre en est l'Ouvrage, sans faire un blasphême horrible contre la Divinité. Comment oseroit-on soustenir que Dieu autorise ce que font les Usurpateurs pour détrôner les Rois legitimes, puis que S. Paul

parlant aux Romains, selon son esprit qu'il avoit receu, leur dit touchant l'obligation d'estre soumis aux Puissances Souveraines, *Que tout le monde soit soumis aux Puissances superieures, car il n'y a point de Puissance qui ne vienne de Dieu, & c'est luy qui a étably toutes celles qui sont sur la terre.* Doctrine Apostolique & divine sur la puissance des Rois & des autres Souverains, contre tous ceux qui sous pretexte de Religion violent la Religion mesme en secoüant le joug de l'autorité. *Celuy donc qui*

resiste aux Puissances, resiste à l'ordre de Dieu, & ceux qui y resistent, attirent la condamnation sur eux-mesmes. Ce raisonnement est tiré d'un Ouvrage fait contre l'invasion du Prince d'Orange en Angleterre. Je passe à la suite du Sermon de Mr Burnet.

Un vent contraire qui sembloit seulement nous devoir faire craindre la main de Dieu, sans toutefois que nous en ayons beaucoup souffert, & que nous ayons perdu plus d'un homme; un autre vent frais & favorable, qui nous a garantis de ceux qui

avoient ordre de nous attendre, qui nous a portez si proche du port, qui changea immediatement aprés pour nous y faire entrer, & qui ayant executé sa commission, se mit immediatement à une autre pointe, & tout celà joint à la douceur de l'air dans une saison si avancée, renferme des circonstances si remarquables, qu'il faudroit que nous fussions bien insensibles pour ne pas ressentir de tres-profondes impressions. Voilà un Article bien remply de vent. L'Auteur parle d'abord d'un vent contraire, & ensuite d'un autre vent frais

qui les porta prés du Port, les y fit entrer, & qui ayant executé sa commission se mit aprés à une autre Pointe. Je croyois que ces deux vents feroient les deux Points de ce Sermon, & qu'on y verroit une Dissertation sur leur nature. Cependant ils ne sont placez dans cet article que pour prouver que l'invasion du Prince d'Orange en Angleterre est l'ouvrage de Dieu. Voilà les consequences qu'il tire de son argument; elles sont tres-mal fondées & il y auroit peu de gens receus

Docteurs, s'ils argumentoient de cette ſorte. Mr Burnet ne peut nous convaincre qu'il y ait du miracle dans le Perſonnage qu'il fait joüer aux vents, à moins qu'il ne nous prouve qu'ils n'ont jamais fait le meſme manége pour perſonne, & que de tout temps il a eſté impoſſible à aucun Vaiſſeau d'aborder les coſtes d'Angleterre. C'eſt toutefois une choſe qu'on voit tous les jours, & ceux qui y ont débarqué ne ſe ſont point encore aviſez de dire que c'eſt

un ouvrage de Dieu, & de faire, pour le prouver, une peinture des vents favorables qui ont contribué à les y faire passer. Si les vents qui n'ont point esté contraires au Prince d'Orange, devoient nous marquer la volonté de Dieu pour le succés de la plus lâche entreprise dont on ait encore oüy parler, pourquoy Mr Burnet ne fait-il mention dans ses Sermons, que des vents qui ont favorisé la Flote de son Heros, & pourquoy ne dit-il rien de ceux qui avoient auparavant si mal-

traité cette mesme Flote ? Il faut qu'il tombe d'accord qu'elle fut dispersée en plusieurs endroits, qu'il y eut plusieurs Bastimens perdus, & un fort grand nombre de chevaux noyez, & que l'on fut obligé de revenir dans les Ports, & de refaire presque un armement tout nouveau. On devoit dés lors conclure que cette tempeste estoit l'ouvrage de Dieu, & dire qu'il s'opposoit aux injustes desseins d'un Tiran, puis qu'il est aussi probable que les vents contraires ont presagé le

couroux du Ciel contre l'Usurpateur d'Angleterre, que vray de dire que le calme a fait cõnoistre que Dieu consentoit à son usurpation. Mais M^r Burnet supprime tout ce qui est contre luy, & veut ébloüir les Peuples avec du vent, en faisant un dénombrement de circonstances fort ordinaires, & qui n'ont rien qui les fasse approcher du miracle. Il faloit que la matiere de son Sermon luy fist beaucoup de peine à trouver, & qu'elle fust bien sterile, pour s'amuser à prescher devant tout ce

que l'Angleterre avoit de plus considerable, des bagatelles qui n'estoient pas capables de tromper mesme des Enfans, & qui devoient plus servir à faire voir la foiblesse de sa cause, qu'à la rendre bonne. Si c'est par là qu'il est parvenu à l'Episcopat, on peut dire que le Prince d'Orange fait peu d'état des Eveschez d'Angleterre, puis qu'il en pourvoit de si foibles Orateurs, & qui d'ailleurs se trouvent noircis de crimes, comme je vous l'ay déja marqué. Mais il a eu ses rai-

sons pour en user de la sorte, & la suite nous le fera encore mieux connoistre. Cependant voyons si le reste du Sermon répond au commencement. Voicy comment ce Predicateur poursuit.

Tant de grands Princes qui ont concouru dans cette affaire, & principalement l'heureuse union qui s'est trouvée dans les Provinces Confederées, lesquelles, toutes composées qu'elles sont de tant de differens Corps, semblent n'avoir eu en cette occasion, qu'une teste, & qu'un cœur; tout cela renferme des caracteres

sensibles de la Main de Dieu. Cet article fait voir d'abord ce que la plusspart des Alliez veulent nier, sçavoir qu'ils ont travaillé avec le Prince d'Orange pour détrôner le Roy d'Angleterre. Mr Burnet le presche publiquement devant une Assemblée si nombreuse, & si distinguée, qu'il n'auroit osé avancer des choses de cette nature si elles n'avoient esté veritables. Aussi n'avons-nous point sceu que ces grands Princes ayent formé aucunes plaintes contre luy pour avoir découvert

leur secret si publiquement. Ces Princes sont bien honorez d'estre loüez par Mr Burnet, pendant que le Ciel se plaint de ce qu'ils font souffrir à la veritable Religion; que ce qu'il y a de personnes de pieté parmy leurs Sujets en murmurent, & qu'ils sont asseurez que la Posterité condamnera ce qu'ils ont fait contre un Roy dont la bonté égale la naissance, qui a toûjours fait paroistre une pieté exemplaire, qui n'a point usurpé les Etats d'autruy, & dont aucun Souverain n'a

lieu de se plaindre. Quand mesme il auroit vêcu en Tyran, & que le sang qu'il auroit versé couleroit par toute l'Europe, les Rois se donnant le nom de Freres, devoient veiller à sa conservation, & ne pas permettre qu'on le détrônast, l'exemple estant d'une dangereuse consequence, puis qu'ils ne le peuvent autoriser, sans avoir beaucoup à craindre un jour pour eux-mesmes. La suite du mesme Article découvre ce que les Hollandois ont toujours nié, parce qu'il ne leur estoit pas

fort glorieux d'avoir travaillé si unanimement à détrôner un Roy legitime, & qu'on a toûjours d'abord de la peine & de la honte à convenir qu'on a eu part à un attentat qu'on voit detesté de tout le monde ; mais Mr Burnet qui n'en a point, leve le masque en Angleterre. Il ne faut pas s'étonner si on y avouë le crime avec hardiesse, & avec impunité, puis qu'on n'estoit party de Hollande avec un appareil si considerable, que pour l'y faire regner. La fin de l'article fait connoistre

que l'heureuſe Union des Etats pour détrôner Sa Majeſté Britannique, *renferme des caracteres ſenſibles de la main de Dieu.* Cette ridicule concluſion reſſemble à celle que j'ay déja combattuë. Comme l'Auteur a dit que les vents qui avoient favoriſé le débarquement du Prince d'Orange en Angleterre, eſtoient *un Ouvrage de Dieu*, il conclut icy que l'heureuſe union qui s'eſt trouvée dans les Provinces Confederées pour perdre un Roy Catholique, *renferme les caracteres ſenſibles de*

la main de Dieu. C'eſt repeter la meſme choſe par differens mots. On peut dire toutefois qu'il y a bien plus d'impieté dans ce ſecond Article que dans le premier, & *que les caracteres de la main de Dieu* ne doivent avoir aucun rapport avec l'Union des Etats, pour aider à commettre une action qui renferme pluſieurs crimes ſelon Dieu & ſelon les hommes, & à ſe ſaiſir du bien d'autruy ; & cela, non pas par une guerre ouverte, mais en ſeduiſant ſourdement les propres Sujets d'un Roy contre

ſa Perſonne, & en faiſant éle-
ver ſon Sang contre Sa Ma-
jeſté ſacrée. Tous ces crimes
ont eſté cauſez par l Union
qu'ont faite les Provinces
Confederées, qui n'ont en
cette occasion qu'une teſte,
& qu'un cœur. On le dit, on
veut l'inſinuer aux Peuples
par mille Ecrits ſeditieux, &
l'on voit un criminel au pre-
mier chef qui ſacrifie tout à ſa
fortune, & qui avec une im-
pieté qui va juſques à l'ef-
fronterie, le preſche publi-
quement, & conclut qu'une
union qui a mis en feu toute

l'Europe, qui a déja fait couler des ruisseaux de sang presque dans toutes ses parties, qui n'a esté suivie que de sacrileges & d'assassinats, *renferme des caracteres sensibles de la main de Dieu*. Mais devant qui ose-t-il tirer des conclusions si criminelles & si sacrileges, par lesquelles il pretend montrer que la perfidie des Etats qui faisoient embrasser un Roy par leurs Ambassadeurs, en l'assurant qu'ils n'en vouloient ny à sa Personne, ny à son Trône, *renferme des caracteres sen-*

sibles de la main de Dieu? Quoy que cette Union que les Hollandois sembloient avoir plus fortement jurée entre eux, qu'elle ne l'estoit auparavant, fust la source de tous les maux qui accablent aujourd'huy l'Europe, que ce fust une conjuration secrette contre tous les Oingts du Seigneur, & une suite des Medailles par lesquelles les Etats ont fait voir qu'ils pretendoient se rendre Arbitres des Rois, Sa Majesté les en a fait repentir. La mesme chose pourra encore arriver, & la

guerre qu'ils viennent d'allumer n'est pas finie. Elle ne devroit pas durer fort longtemps si tous les Souverains ouvroient les yeux, mais la plusspart, aveuglez par les fausses raisons d'un Etat qui n'a rien fait que d'intelligence avec un Prince que l'ambition devore, ont aidé à faire oster la Couronne à un Fils, & Frere de Roy, qui l'a receuë par droit de succession, sans examiner la consequence d'un si dangereux exemple, & à quoy il peut autoriser contre eux mesmes les ambitieux

qu'aucun reſpect de Religion, de ſang, & d'honneur, ne peut retenir. Si je me ſuis un peu écarté de ce que j'avois commencé à vous dire, c'eſt parce que la matiere eſt inépuiſable ſur cet endroit; mais pour y rentrer, voyons devant qui Burnet oſe unir Dieu avec les Etats de Hollande, & le faire entrer dans les meſmes intereſts. C'eſt devant l'Uſurpateur d'Angleterre avec qui la partie eſt faite, & par les organes de qui parle cet Orateur ſeditieux. Il le fait avec toute la

vehemence poſſible, & les impietez ne luy coutent rien pour prouver ce qu'il avance. On ſçait qu'il en a de grandes raiſons. Si le legitime Souverain d'Angleterre rentre dans l'autorité qu'il tient directement de ſa naiſſance, & du Ciel, & que ce Docteur ſoit pris, il ne ſçauroit éviter de finir ſes jours comme il le merite, non ſeulement pour cette derniere rebellion, mais pour ſes premieres actions qui l'ont rendu criminel au premier chef; & ſi la fortune de l'Uſurpateur s'affermit, il

eſt aſſuré de ſe voir pourveu des plus hautes digniez de l'Egliſe. Ainſi d'un coſté il ne voit que l'échafaut dont ſes attentats l'ont rendu digne, & dont il ne peut s'épargner la honte ſelon les loix, & de l'autre il ne voit que des honneurs dont les Uſurpateurs ont accoûtumé de combler ceux qui les ſervent. Ce n'eſt pas qu'ils ne connoiſſent, & qu'ils ne haiſſent meſme la lâcheté de ces ames baſſes, mais les crimes qu'ils commettent leur eſtant utiles, ils ferment les yeux, & ouvrent

les mains pour les attacher à eux· par des recompenses. On doit juger si Burnet se trouvant dans une situation qui ne luy laissoit voir que l'échafaut ou l'Episcopat, a balancé à prendre le party qui luy faisoit éviter l'un & meriter l'autre, & s'il a agy pour luy seul sans se mettre en peine de la verité & de la justice. On sacrifie tout pour sauver sa vie, & pour faire sa fortune. Il a trouvé qu'il pouvoit faire l'un & l'autre, en renonçant à l'honneur, & en parlant contre la justice, &

il n'a point hesité. Rien ne fait peine à un homme déja criminel d'ailleurs, & dont l'ame est endurcie aux forfaits. Cependant ceux qui l'écoutent, & qui sont de bonne foy, demeurent seduits par des raisons specieuses, quoy qu'elles soient fausses. Ils se rendent à ce qu'on leur dit, & ne découvrant point les motifs secrets qui font parler l'Orateur, ils suivent plus volontiers le penchant qu'ils ont à la revolte, entraînez par les pretenduës veritez qu'ils croyent enten-

dre. Ce n'eſt pas que Burnet euſt beſoin d'une éloquence fort perſuaſive pour ſe faire croire lors qu'il prêcha le Sermon dont il s'agit ; il n'avoit que des Auditeurs tres-favorables. Il parloit par l'organe du Prince d'Orange qui l'écoutoit, & devant la plus grande partie de ceux qui s'eſtoient laiſſé corrompre pour trahir leur honneur, leur conſcience & leur Roy; & comme leur rebellion pouvoit encore faire de la peine à quelques-uns dans le fond de l'ame, ils eſtoient bien ai-

ſes d'entendre des raiſonne-mens, qui bien que faux, ſembloient avoir dequoy les flater. En voicy la ſuite. *Le conſentement univerſel, plein de joye, de tout le monde, depuis les plus élevez juſques à ceux de la plus baſſe condition, de ceux qui ſont dans le Gouvernement, & de ceux qui n'y ont point de part, qui les a engagez à pouſſer ce deſſein de toutes leurs forces, & à hazarder tout pour le faire réuſſir, ſans épargner ny leurs Flotes, ny leurs Armées, ny leurs treſors; ce conſentement, dis-je, fait conclure à cha-*

cun que c'est icy le doigt de Dieu.

Cet article ne sert qu'à faire voir encore, mais en d'autres termes, l'étroite union des Etats pour détrôner le Roy d'Angleterre; il marque aussi que le consentement estoit unanime, & qu'on n'a rien épargné pour le rendre tel. L'action est belle pour s'en vanter; mais il ne faut pas s'étonner si Burnet accoûtumé aux crimes, ne sçait loüer que les actions qui en sont remplies. Il a cherché à mettre dans son

jour, ce qui fera la honte des Etats Generaux dans toute la Posterité, & aprés avoir eu la temerité de le prescher, il l'a encore répandu dans des Ecrits, rendus publics par l'impression. Les Descendans des Souverains qui sont aujourd'huy unis avec cette Republique pour oster la Couronne à un grand Roy, & pour affermir l'autorité de l'Usurpateur de ses Etats, condamneront ce que leurs Predecesseurs auront fait en cette occasion, & s'uniront contre cette mesme Republique,

ennemie des Rois, pour empeſcher qu'elle ne travaille à les faire deſcendre du Trône, ſi toutefois il luy reſte encore beaucoup de puiſſance, aprés l'épuiſement de toutes choſes où la va reduire cette guerre. L'article retourné que vous venez de lire du Sermon de Burnet, qui ne contient que ce qu'il a dit dans le precedent, finit par le refrain des deux autres, mais l'expreſſion en eſt differente. Dans la fin du premier, l'invaſion faite en Angleterre *eſt l'Ouvrage de Dieu*. Dans la fin de l'autre,

elle porte des caracteres sensibles de la main de Dieu ; & dans le troisiéme, elle est attribuée au *doigt de Dieu.* Voilà le nom de Dieu bien mal employé. Le voilà rendu Auteur de tous les maux rēfermez dans l'execrable attētat du Prince d'Orange. C'est une chose qu'on a peine à concevoir, qu'un hōme qui ne connoît point de Dieu, parce qu'il n'a point de Religion, comme je vous l'ay déja marqué, & comme je le feray voir encore, employe si souvent un nom qu'on ne doit jamais prononcer en

vain. Son aveuglement eſt grand, s'il pretend par là éblouïr les Peuples; il n'y en à point de ſi groſſiers qui ne ſoient perſuadez, que l'invaſion du Prince d'Orange en Angleterre, eſt un attentat, qui comprend des crimes de differente nature, & qui en fait commettre tous les jours une infinité d'autres par tous ceux qui ont trahy leur Souverain, & violé leurs ſermens. Ainſi il n'y a point d'homme, s'il a quelques principes d'honneſteté & un peu de teinture de ce qu'on

doit à Dieu & aux hommes, à qui il puisse entrer dans l'esprit, qu'on doive attribuer aux ordres du Ciel les crimes de l'ambition du Prince d'Orange. Quelques couleurs qu'on puisse employer pour surprendre les ignorans & les foibles, il est impossible de seduire leur raison sur cette matiere, puis que tout ce qu'on enseigne aux hommes presque dés le Berceau, jusqu'au dernier moment de leur vie, est directement opposé à ce que toute la terre deteste dans l'invasion qui

vient d'arriver. S'il eſt quelques Souverains qui applaudiſſent à l'attentat du Prince d'Orange, ils ne laiſſent pas d'en connoiſtre la noircenr; mais ils ſe voyent obligez de témoigner qu'ils l'approuvent, aprés y avoir contribué, à cauſe du fruit imaginaire qu'ils en eſperent tirer, & de la puiſſance d'un Roy, dont la gloire leur fait mal aux yeux, & qu'ils pretendent abattre par là. Voicy de quelle maniere Burnet pourſuit ſon Sermon, ou plûtoſt l'éloge des crimes du Prince d'Orange.

La premiere fois qu'il parut au monde, dit-il en parlant de ce Prince, *il apporta la delivrance aux heureuses Provinces dont il est Gouverneur, car elles ont esté heureuses depuis le temps qu'elles sont tombées sous sa protection. Ceux qui ont vû la paix & l'abondance dont elles joüissent, l'ordre & la justice qui y regnent, & les sentimens qu'on a pour la conduite de celuy qui les entretient, ont vû une des plus grandes benedictions qui semblent se presenter à nous. Et en effet, la passion que tous les Habitans*

de ces Provinces ont témoignée lors qu'il a pris congé d'eux, estoit un augure tres-veritable de la maniere dont on le devoit recevoir icy. Cet Article est remply de grandes fausssetez, & de consequences qui ne sont pas justes. Les Particuliers, les Magistrats subornez, & enfin tous ceux qui écrivent en faveur du Prince d'Orange, ont beau exagerer ce que les Etats Generaux luy doivent, ces Etats n'en demeurent pas d'accord, quoy que leurs Membres souffrent toutes ses injustices,

pour ne se pas voir traitez comme l'ont esté leurs Prédecesseurs, parce qu'ils n'avoient que l'interest de leur Patrie en recommandation. Les Provinces Unies & libres, sont devenuës sujettes depuis la domination du Prince d'Orange. Elles n'estoient unies que pour s'enrichir par le commerce. La Guerre estoit leur fleau, & leur politique vouloit qu'elles conservassent la paix. Leur Souverain, qui ne le devoit pas estre, mais bien leur Sujet, puis qu'il estoit à leurs

gages, n'a consideré que la guerre, pour s'agrandir luy seul, & pour s'enrichir. Il n'auroit point fait parler de luy sans la Guerre, & si l'ambition ne l'avoit pas devoré, il n'auroit point acquis de tresors, parce qu'il n'auroit eu le maniement d'aucuns fonds. Il souhaitoit l'un & l'autre avec une avidité qui n'a point d'exemple, & il ne s'est pas soucié de ruiner les Etats en les épuisant d'hommes & d'argent. Il les avoit trouvez florissans, il les a laissez accablez de dettes;
tout

tout leur commerce à demy ruiné ayant besoin de plusieurs siecles pour se rétablir, puis-qu'ils ne sçavent par où acquitter les grandes sommes qu'ils doivent. Ceux qui leur ont prêté du secours pendant les dernieres Guerres, leur demandent une partie du fond & les arrerages. Enfin le corps de l'Etat est épuisé, & on l'a vû tirer quatre fois du Peuple le deux-centiéme denier en une année. Les Particuliers qui ne parloient que par tonnes d'or, ont changé de langage, leur commerce

ayant diminué de plus de moitié depuis la Guerre de 1672. On ſçait que cette guerre coute aux Etats plus de cinq cens millions, & ils ne s'en cachent pas. Ils ont eſté obligez de la ſoutenir ſix ans, & le Prince d'Orange ayant diſpoſé de tous les fonds pendant ce temps-là, a gagné de quoy s'acquerir le Royaume d'Angleterre, de ſorte que ſes grandes richeſſes jointes à ſon exceſſive ambition, ont fait tous les crimes du Roy ſon Beau-pere. Mais pour revenir à l'ac-

cablement où les Etats Generaux se voyent aujourd'huy, la Guerre presente que le Prince d'Orange leur a attirée, va achever leur ruine. Il faut qu'en se défendant ils défendent l'Espagne, qui n'a presque point de Troupes en Flandre, & qui leur a fait sçavoir au commencement de cette Guerre, que s'ils vouloient qu'elle se declarast pour eux, il falloit qu'ils payassent pour elle, c'est à dire, qu'ils défendissent les Places qui luy restent aux Païs-bas, & c'est le party que les

pauvres Hollandois ont esté forcez de prendre, car quoy que le mauvais estat de leurs Finances ne le voulust pas, la politique les y obligeoit, & il leur estoit impossible de faire autrement, sans laisser des passages libres aux Armées de France pour entrer chez eux. D'un autre costé, jamais la France n'a esté si puissante sur Mer, & n'a eu des Armateurs en si grand nombre. Ils desolent les Hollandois, & ont déja fait sur eux un si grand nombre de prises, qu'il seroit malaisé

de les compter. Jugez si aprés tant de malheurs, tant de dépenses & tant de pertes, qui sont des faits incontestables, que connoist toute la terre, & dont toute l'Europe sçait que les Estats Generaux sont redevables au Prince d'Orange, Burnet a pu dire dans son Sermon, sans imposer à ses Auditeurs, & faire des mensonges tout à fait grossiers, *que la premiere fois que ce Prince parut au monde il apporta la délivrance aux heureuses Provinces dont il est Gouverneur, & qu'elles ont esté*

heureuses depuis le temps qu'elles sont tombées sous sa protection: Quelle délivrance, quel bonheur, & quelle protection! Ce qui suit n'est pas moins faux lors qu'il ajoûte, *que ceux qui ont vû la paix, & l'abondance dont elles jouissent, l'ordre & la justice qui y regnent, & les sentimens qu'on a pour la conduite de celuy qui les entretient, ont vû une des plus grandes benedictions qui semblent se presenter à eux.* Ces sept ou huit lignes contiennent six choses absolument fausses. Les Provinces

Unies ne joüiſſent ny de la paix, ny de l'abondance marquées dans cet endroit; je viens de vous le prouver, & quand Mr Burnet oſe avancer le contraire de ce qui eſt ſceu de tout le monde, il ne devroit pas le faire imprimer, aprés l'avoir preſché témerairement, parce qu'au moins la fauſſeté n'en ſeroit connuë que de ceux de ſes Auditeurs qui veulent eſtre trompez, & qu'elle pourroit échaper aux autres. A l'égard de l'ordre & de la juſtice qu'il veut

qui regnent en Hollande, ce sont deux choses qu'on n'y connoist plus depuis que le Prince d'Orange a pris le soin des affaires. On n'y a plus gardé aucun ordre; on a fait injustice au merite; on n'a point conferé les grands emplois à ceux qui en estoient dignes, & on a esté contraint de les remplir des creatures du Prince d'Orange, qui n'estoient pas celles des Etats. Voilà déja quatre faussetez prouvées. La cinquiéme, & la sixiéme sont, la conduite du Prince d'Orange, & les

benedictions qu'elle s'est attirées. Sa conduite est si criminelle, que tout coupable, & tout Usurpateur qu'il est, je me suis trouvé obligé de chercher à enveloper ses crimes toutes les fois que je vous en ay entretenuë, parce qu'il semble qu'on doive cette honnesteté aux Princes, quand mesme leurs méchantes actions auroient esté aussi publiques que celles que vous voyez bien que je veux vous faire entendre. Je vous laisse à penser si le Prince d'Orange a pu s'attirer de grandes bene-

dictions par là, & si Burnet ne fait pas plus de tort que de bien à la reputation de ce Prince, lors qu'il parle des benedictions que luy attire sa conduite, puis que lors qu'on veut chercher la cause de ces pretenduës benedictions, on ne trouve rien qui ne luy doive faire meriter la haine du Ciel, & l'indignation de la terre.

Quant à la fin de l'Article que vous venez de lire, qui parle de la joye qu'on a marquée en Hollande lors que le Prince d'Orange a pris

congé des Etats, j'en demeure d'accord avec luy, & mesme que cette joye a esté beaucoup plus sensible qu'il ne l'a dépeinte, mais je croy qu'il en faut tirer des consequences toutes opposées à celles que nous voyons qu'il en tire. Si les Hollandois avoient bien aimé le Prince d'Orange, ils auroient témoigné quelque chagrin de le voir partir, mais au contraire l'esperance qu'ils ont euë d'en estre delivrez pour toujours, a rendu leur joye parfaite, & ils luy ont fait, pour ainsi dire, un

pont d'or, comme des gens de bon sens ont écrit qu'on doit faire à ses Ennemis lors qu'ils se retirent, ou qu'ils font paroiſtre qu'ils se veulent éloigner. Les Hollandois eſperoient que cette heureuſe retraite leur feroit recouvrer leur liberté. Les Magiſtrats croyoient pouvoir dire leurs avis ſans contrainte & ſans apprehenſion, & tous ſe flatoient que ſi la Paix revenoit un jour dans leurs Provinces, aprés s'eſtre défaits d'un homme qui s'eſtoit rendu leur Maiſtre, & qui ne pouvoit

vivre ſans guerre, parce qu'il ne pouvoit regner, ny amaſſer des treſors ſans le commandement des Armées, & la diſpoſition des fonds, ils viendroient bien-toſt à bout de faire refleurir le commerce, qui achevera d'eſtre ruiné chez eux en peu de temps, ſi on ne travaille à le rétablir ; mais il y a bien à craindre que cela n'arrive point, ſi le Prince d'Orange, dont ils ſe ſont delivrez, ſe trouve obligé de retourner en Hollande, & quand meſme il n'y retourneroit pas, qui aſſeurera les

Hollandois que son ambition ne les engagera pas avec luy dans des guerres, dont peut-estre ils auront peine à sortir, qu'aprés qu'ils seront épuisez d'argent & d'hommes? C'est un malheur auquel ils paroissent destinez, & j'en donnerois de bonnes raisons, si c'estoit icy le lieu. L'occasion pourra s'en offrir une autre fois.

Quand le Docteur Burnet prêcha le Sermon dont je viens de vous rapporter quelques endroits, il estoit Chapelain du Prince d'Orange,

& faisoit profession du Calvinisme. Ils se disoient l'un & l'autre de cette Religion, parce qu'il en faut avoir une, du moins exterieurement, & celle-là les accommodoit. C'estoit la Religion des Hollandois, & celle qui pouvoit le plus contribuer aux desseins que le Prince d'Orange avoit faits sur l'Angleterre, puis qu'en promettant aux Refugiez de France de les rétablir, il en pouvoit tirer des secours d'hommes & d'argent, comme il a fait, fort persuadé pourtant qu'il ne

pourroit leur tenir parole, & qu'un Roy d'Angleterre a toûjours assez d'affaires chez luy, pour n'estre pas en estat de se mesler de celles des autres. Si elles ne manquent pas aux Rois legitimes, les Usurpateurs en doivent avoir encore davantage. Les criminels sont toûjours en crainte, & obligez de se défier de tout. D'ailleurs, quiconque est mal affermy dans la possession des biens qu'il a usurpez, n'est pas en pouvoir de travailler pour les autres, sur tout lors qu'il s'agit de met-

tre en uſage toutes les choſes dont on a beſoin pour ſoy. Ainſi les Proteſtans qui ont fondé leurs eſperances ſur ce que le Prince d'Orange leur a promis, ſe sont trompez bien groſſierement. Ils ont crû, parce qu'ils ont ſouhaité, mais ils devoient plûtoſt prévoir que ce Prince ayant eu beſoin d'eux pour envahir l'Angleterre, n'auroit pas moins affaire de leur ſecours pour s'y maintenir. On s'aveugle quelquefois, & c'eſt le plus fin qui dupe les autres.

Je vous ay fait voir quelle est la Religion politique du Prince d'Orange, & par consequent celle de Burnet ; car si ce Prince veut paroistre d'une Religion qui accommode ses affaires auprés de ceux qui le peuvent servir, Burnet qui veut faire les siennes auprés de ce Prince, est prest d'embrasser toutes celles qui luy apporteront quelque utilité, comme je vais vous le faire voir. Cependant ceux qui croyent les bien connoistre l'un & l'autre, sont persuadez qu'ils sont

Sociniens, & ce qui les confirme dans cette pensée, c'est qu'on est Socinien lors qu'on n'a guere de Religion. On ne peut dire que Burnet en ait beaucoup, puis qu'il vient d'en joindre une troisiéme aux deux premieres, en acceptant un Evêché de l'Eglise Anglicane, laquelle on sçait differer plus de la Calviniste, que la Calviniste n'est differente de la Catholique. Voilà donc le Docteur Burnet de trois Religions à la fois; il a choisi la premiere pour le libertinage; la seconde par po-

litique ; & la troisiéme pour jouïr du revenu de l'Evêché dont on vient de le pourvoir. Un homme qui peut avoir tant de Religions à la fois, s'accommoderoit encore de mille autres, si l'occasion s'en presentoit & qu'il en pust recevoir quelque avantage. Ceux qui sont de ce caractere ont toutes sortes de vocations en mesme temps. Ils ne reconnoissent que la Fortune pour Divinité; & l'interest est le Dieu seul qu'ils adorent. Il faloit une Creature au Prince d'Oran-

ge parmy les Evesques, ou plûtost un Espion, & ce nouveau Pasteur luy en servira. Son Maistre & luy se joüent de toutes les Religions pour leur interest. Burnet demeurera Evesque, & joüira des revenus de son Evesché, jusqu'à ce qu'on abolisse l'Episcopat en Angleterre. Avant que cela arrive, Burnet mis au nombre des Evesques, fera l'hypocrite, & trahira ses Confreres dans le temps qu'il feindra de prendre leur party, & quand on traitera les Evesques comme en Ecos-

ſe, on luy donnera d'autres recompenſes, & peut-eſtre meſme le revenu de pluſieurs Eveſchez, ſi le Prince d'Orange, comme il y a tout lieu de le croire, s'empare du revenu de tous. On peut penſer que ce Prince ne trahira pas tout le party Preſbiterien, qui l'a élevé ſur le Trône à condition qu'il détruiroit la Religion Catholique & l'Anglicane, pour ne pas faire perdre un Eveſché à Burnet. Il ne manque pas d'autres moyens pour recomprenſeſes crimes aux dépens

des Anglois, &. quand il l'a fait Evesque, il ne l'a fait que pour tromper ceux qui sont du party Episcopal, en leur faisant croire qu'il les maintiendroit, puis qu'il donnoit un Evesché à un de ses Favoris, à qui il doit la Couronne en partie. Tout le monde sçait que Burnet est l'Ateur du Manifeste plein de suppositions, qui a devancé son arrivée en Angleterre, & avec lequel il a ébloüy, trompé, & ensuite enchaîné les Peuples, qui ont veu & qui voyent encore tous les jours

détruire toutes les Loix qu'il avoit feint de vouloir maintenir, aussi-bien que la Religion Anglicane. Il est vray qu'il ne l'a pas encore détruite; on ne peut venir à bout de tant de grands desseins à la fois; mais sans y toucher, il a commencé à la sapper d'une cruelle maniere, en donnant aux Non-Conformistes (à l'exception des Catholiques) tout ce qui peut faire fleurir leur Religion. Enfin ce Prince, aprés avoir injustement usurpé l'autorité Royale, en feignant

de

de condamner le pouvoir arbitraire, met tout en uſage pour établir ce meſme pouvoir. Il y a deux ans que Burnet eſtoit bien éloigné de croire que ce Prince en voulût à la Souveraineté. C'eſt ce qui luy fit tenir le langage qu'il a employé dans un de ſes Livres imprimé à Roterdam en 1688. intitulé, *Voyage de Suiſſe & d'Italie par Mr Burnet*. Voicy l'article. Il parle de ce qu'il pretend que le Prince d'Orange ait fait aprés eſtre entré dans le Gouvernement.

On ne tarda guere cependant qu'on ne remarquast combien fidellement le Prince recherchoit le bien du Pays au prejudice du sien propre, car il rejetta toutes les propositions de paix qu'on luy fit, parce qu'elles estoient contre le bien de la Patrie, quoy qu'elles luy fussent fort avantageuses; vous sçavez si j'ay de bons Memoires de cela. Il refusa entre autres la Souveraineté de la principale Ville qui luy fut offerte par une députation solemnelle, se contentant de l'autorité que ses Ancestres avoient si long-temps possedée

avec tant de gloire, parce, disoit-il, qu'il sçavoit qu'il y a furieusement à risquer pour ceux qui pensent à avancer leur autorité, en changeant les Loix, & les Privileges établis depuis long-temps dans un Pays, & qu'agir selon ces maximes est une chose également injuste & dangereuse.

Si le Prince d'Orange rejetta des propositions de Paix, ce n'est pas qu'elles luy fussent avantageuses. En quoy pouvoit-il trouver de l'utilité dans la Paix, puis que sans la Guerre il n'avoit ny autorité

ny commandement, & qu'il ne pouvoit diſpoſer d'aucuns fonds? Si ce Prince refuſa la Souveraineté de quelque Ville, c'eſtoit ſans doute, parce qu'une Ville ſeule ne le pouvoit maintenir dans le rang de Souverain. S'il ſe contentoit de l'autorité de ſes Anceſtres, c'eſtoit malgré luy, comme ils ont fait malgré eux, aprés avoir eſſayé inutilement de l'uſurper. Je m'en rapporte à ce que l'hiſtoire en dit, & je n'employe icy l'article du Livre du Docteur Burnet, que pour faire voir,

qu'il loüoit il n'y a que deux ans le Prince d'Orange, d'avoir refusé l'autorité Souveraine qu'on luy offroit, & qu'aujourd'huy il fait un Heros de ce mesme Prince qui l'a usurpée. Voilà comme sont les Flateurs interessez. Ils changent de langage selon les differentes maximes & les differentes actions des Princes, & ne se font point une honte de se dédire de ce qu'ils ont avancé. Le Prince d'Orange a changé luy-mesme de langage depuis deux ans, ce qui fait voir qu'il n'y

avoit que de l'hypocrisie dans ses discours, puis qu'il disoit alors, *qu'il sçavoit qu'il y a furieusement à risquer, pour ceux qui pensent à avancer leur autorité, en changeant les Loix, & les privileges établis depuis long-temps dans un Pays, & qu'agir selon ces maximes, est une chose également injuste & dangereuse.* Ses propres paroles servent à le condamner, puis qu'elles marquent, que selon luy, ce qu'il fait aujourd'huy en Angleterre est dangereux & injuste. Lors qu'il imputoit au Roy son

Beau-pere, d'avoir voulu établir le pouvoir despotique, & qu'il cherchoit à luy faire un crime de cet injuste dessein, il ne parloit que de loix, que d'observer les loix, que de ne rien faire contre les loix. Il traitoit de servitude & d'esclavage la tyrannie, & tout ce qui s'écartoit tant soit peu de l'observation exacte & rigoureuse de certaines loix penales, faites dans des circonstances qui sont entierement changées. Il disputoit aux Rois le pouvoir d'en dispenser quand ils

le jugeoient à propos pour le bien de leurs Etats, & pretendoit, lors qu'ils en usoient ainsi, qu'ils meritoient d'estre décriez, comme des Princes qui opprimoient leurs Sujets. Il s'est obligé par là à nous montrer quelles sont les loix, qui luy ont permis de faire ce qu'il a fait. Il ne s'agit pas d'exemples qui prouvent que l'injustice & la violence ayent triomphé ; comme il y a eu toûjours des méchans ; l'histoire en fournit de tous les crimes. Le Prince d'Orange ayant opposé l'obser-

vation des loix à un Gouvernement deſpotique & arbitraire (c'eſt le nom qu'il donne à celuy de Sa Majeſté Britannique, pour avoir diſpenſé de quelques loix odieuſes en faveur de certaines perſonnes), s'il ne veut pas eſtre du nombre de ceux dont ſaint Paul a dit, *Vous vous rendez inexcuſables, vous qui condamnez les autres, parce qu'en les condamnant vous vous condamnez vous-meſmes, puis que vous faites les meſmes choſes que vous condamnez*, il faut qu'il nous faſſe voir des loix

établies dans l'Angleterre par les Rois & par les Parlemens, qui donnent droit au Gendre du Roy, comme plus proche Heritier de la Couronne, lors mesme qu'il a cessé de l'estre par la naissance d'un Fils, de se rendre juge de son Beau-pere, en condamnant sa conduite de tirannie sans aucune forme de justice, d'envahir son Royaume avec une Flote nombreuse, d'y entrer à la teste d'une grande Armée, de se saisir de ses Places, soit qu'elles se rendent ou qu'elles resistent, d'arrester ses re-

venus, de folliciter fes Sujets de trahir leur Prince, en fe joignant à l'Ufurpateur de fon autorité Royale, de faire paffer la defertion de fes Soldats qui les rend dignes de mort, pour une marque qu'ils ont de la confcience & de l'honneur, & le ferment qu'ils ont fait à leur legitime Souverain, pour *un engagement illegitime dans un injufte fervice.* Mais comment demander qu'il nous le montre ? Ne fçait-on pas que fi le Prince d'Orange, voulant décrier le Gouvernement du Roy fon Beau-pere, comme defpoti-

que & arbitraire, a tant fait valoir la necessité de ne rien faire que selon les loix, ce n'a esté que pour amuser le monde? Les Usurpateurs & les Tyrans se mettent au dessus de toutes les loix, & lors qu'ils veulent que les autres s'y assujettissent, ils trouvent qu'il est au dessous d'eux, de s'y assujettir eux-mesmes. D'abord ils ne parlent que de liberté & que de Parlemens libres, mais leurs desseins ont à peine réüssi, qu'ils font des Esclaves de ceux qui ont pris leurs interests dans

l'esperance de se voir plus libres, & reduisent en servitude les Parlemens & les Peuples.

Si tous les Usurpateurs sont criminels envers Dieu & envers les hommes, le Prince d'Orange & la Princesse sa Femme le sont encore davantage. Le cinquiéme Commandement, qui porte, *Honore ton pere & ta Mere*, nous fait un devoir indispensable d'honorer le Roy. La Souveraineté appartenoit au commencement aux Peres, & c'est de leur pouvoir qu'elle est déri-

vée. Peut-on dire que le Roy
ſoit honoré, lors que l'on oſe
tirer l'épée contre luy? Le
Pere pouvoit accuſer ſon Fils
& ſa Fille, le Mary ſa Femme,
& il leur eſtoit permis
de mettre la main ſur eux, &
de pourſuivre leur mort, mais
les Enfans n'avoient aucun
droit d'accuſer le Pere, ny la
Femme le Mary. Cela nous
apprend qu'il eſt défendu aux
Enfans & aux Sujets, de s'élever
contre les Peres & contre
les Rois, qui ont en eux
le caractere de Pere, non pas
meſme pour le ſervice de

Dieu, & que leurs perſonnes ſont inviolables. Auſſi parmy tant de jugemens contre les Rois Idolâtres, dont l'Hiſtoire Sainte eſt pleine, nous ne voyons pas qu'il ſoit marqué en aucun endroit, que le Peuple ait eſté repris de n'avoir pas déposé ſon Roy.

Voicy ce qu'on trouve dans un Livre qui traite de l'origine des Troubles d'Angleterre ſous Charles I. *La Rebellion eſt contre nature. Elle eſt de ces charmes qui corrompent l'uſage de la raiſon pour un temps, mais qui n'en peuvent*

détruire la faculté, qui enfin s'éclaircit de ce nuage, & n'en retient autre impression que la honte & l'étonnement de ses erreurs passées, & une ardeur d'en faire reconnoissance. Cette notion naturellement emprainte aux cœurs des Sujets, Qu'il faut obeir au Roy, & qu'à luy de droit appartient le pouvoir de la paix & de la guerre, *le relevera quand il aura tout perdu. Le seul nom de Roy luy fera sourdre des Soldats de la terre, les coutres luy fourniront des épées: les fleaux & les gaules combattront pour la Couronne, & feront peur*

aux pistolets & aux piques ; les armes qu'on luy a ravies reconnoistront leur Maistre, & retourneront d'elles-mesmes à luy.

Ce qui suit se trouve encore dans le mesme Livre.

C'est une chose bien difficile de combatire la nature. Cela se voit aux Provinces de la Ligue, où tandis que le Roy y estoit maistre, on levoit des Armées de dix mille hommes en huit jours, mais depuis que ceux de la Ligue y commandent, quoy qu'ils levent des hommes incessamment, leurs armées décroissent continuellement, & ceux

qu'ils enrôlent de jour, se débandent la nuit. Que si les secrets jugemens de Dieu qui nous veut chastier, n'avoient rendu les Peuples craintifs & irresolus pour un temps, tel est leur nombre & leur haine contre le party de la Ligue, qu'ils en auroient déja dépesché le pays avec grande facilité, quoy qu'ils soient desarmez, & il faudra enfin que la nature surmonte la contrainte, car le Roy est le centre de l'Etat, où toutes les pieces tendent par leur propre poids, & où toutes les lignes des interests communs aboutissent. Il arrive

aujourd'huy la meſme choſe au Prince d'Orange à l'égard de ſes Armées ; plus il leve de Soldats, moins il a de Troupes, & dans une ſeule reveuë, les Commiſſaires ont trouvé quatorze mille hommes de moins. Les Rois legitimes ont toujours de grands avantages, & les Peuples qui veulent s'attribuer une autorité que Dieu ne leur donne pas, en ſont toſt ou tard punis. Cette maxime déloyale que le Corps de l'Etat eſt par deſſus le Roy, ſe trouve contredite

par le ſtile ordinaire des cahiers preſentez aux Rois d'Angleterre par le Parlement. Les deux Chambres ſupplient tres-humblement *le Roy leur Souverain Seigneur*, & ſe qualifient *les tres-humbles & loyaux Sujets de Sa Majeſté*. C'eſt le Corps repreſentatif du Royaume qui parle, & qui ne dit rien par compliment, mais par devoir.

Bodin en faiſant le dénombrement des Monarchies Souveraines, met en ce rang celles d'Angleterre &

d'Ecosse, & dit, *Que les Rois y ont sans controverse tous les droits de Majesté, & qu'il n'y est loisible aux Sujets, ny à part ny en corps, de faire chose aucune contre la vie, ou la reputation, ou les biens du Souverain, soit par voye de force, ou de justice, quand bien il seroit coupable de tous les crimes qu'on peut imaginer en un Tiran.*

Le Roy Jacques I. remarque dans son Livre du droit des Rois, en examinant le quatriéme inconvenient, que du temps d'Edoüard III. les Etats firent une Ordonnance,

par laquelle ils déclarerent Traiſtres tous ceux qui imaginent (c'eſt le mot de la Loy) ou qui machinent la mort de leur Souverain. C'eſt ſur cette Ordonnance que les Juges du Pays ſont fondez, lors qu'ils ont toujours depuis jugé pour traiſtres ceux qui ont oſé parler de la dépoſition du Roy, parce qu'ils ont cru qu'on ne luy pouvoit oſter la Couronne ſans luy oſter la vie. C'eſtoit autrefois un crime digne de mort, de dire du mal du Roy, & meſme d'imaginer rien contre ſa puiſ-

ſance. La parole de Dieu y eſt expreſſe, puis qu'elle nous défend de dire mal du Roy, non pas meſme en la penſée.

Calvin que le Prince d'Orange doit reconnoiſtre, ne luy eſt pas plus favorable que les autres. Voicy comme il parles dans ſon Livre des Inſtitutions. *Si nous ſommes tourmentez pour la pieté par un méchant & ſacrilege Prince, avant toutes choſes, ſouvenons-nous de nos pechez, ne faiſant point de doute que Dieu n'envoye des fleaux pour nous chaſtier. Par ce moyen nous tiendrons l'impa-*

tience en bride par l'humilité. Aprés cela, souvenons-nous que ce n'est pas à nous à remedier à ces maux-là, & que tout ce que nous avons à faire est d'implorer l'aide de Dieu en la main duquel sont les cœurs des Rois, & les mouvemens des Royaumes. Il avoit dit un peu auparavant, *la parole de Dieu nous oblige à estre sujets, non seulement aux Princes qui font dignement leur devoir; mais à tous Princes, de quelque façon qu'ils soient parvenus à la Souveraineté, & encore qu'ils ne fassent rien moins que le devoir*

de

de bons Souverains.

En son Commentaire sur Daniel; *Apprenons*, dit-il, *par l'exemple du Prophete à prier Dieu pour les Tyrans, s'il luy plaist de nous assujettir à leur plaisir desordonné, car quoy qu'ils soient indignes de tous offices d'humanité, cependant parce que c'est par la volonté de Dieu qu'ils commandent, c'est à nous de porter doucement leur joug, non seulement à cause de l'ire, comme S. Paul admoneste, mais aussi à cause de la conscience; autrement nous ne sommes pas seulement rebelles contre eux,*

mais contre Dieu. Cette leçon eſt du meſme Commentaire. *Que cecy nous ſoit continuellement en la memoire, que la même autorité divine qui donne autorité aux Rois, établit auſſi les plus méchans Rois. Que jamais ces penſées ſeditieuſes ne nous montent en l'eſprit, qu'il faut traiter le Roy ſelon ſes merites, & qu'il n'eſt pas raiſonnable de rendre le devoir de Sujets à celuy qui ne nous veut pas rendre celuy de Roy.* Il n'y a pas une ligne dans tous ces Paſſages qui ne condamne le Prince d'Orange, & il y auroit mille

reflexions, & mille raisonnemens à faire qui me meneroient trop loin.

Pierre Martir n'est pas moins contraire aux seditieux de la Convention, & à l'invasion qui vient d'estre faite en Angleterre. En exposant ce passage des Proverbes; *Par moy regnent les Rois*, il dit, *que sous le nom de Rois, le Texte entend aussi les Tirans*, d'où il tire cette consequence. *Pourtant apprenant d'icy que ton Roy est étably de par Dieu, tu ne machineras rien de seditieux en l'Etat. Tout ce que tu*

peux faire quand tu es oppressé, est d'en appeller au Tribunal de Dieu, n'y ayant point d'autre Puissance Superieure à qui un Tyran doive obeir. Il dit aussi, que lors que Dieu a voulu chasser ou chastier les Rois de Juda pour leurs pechez, il ne l'a point fait par les Juifs, mais par les Babiloniens, Assiriens & Egiptiens, montrant par la conduite de sa Justice & Providence, que ce n'est point aux Sujets de prendre connoissance des fautes de leurs Souverains, mais qu'ils les doivent laisser entierement à Dieu, qui a d'autres moyens en main

pour les punir & ranger à leur devoir. Tous ces passages font voir que l'action du Prince d'Orange est condamnée par les loix Divines & humaines. Quoy qu'il n'y ait personne qui ne demeure d'accord que son invasion le rend criminel envers Dieu, & envers les hommes, & que les uns l'avoüent hautement pendant que les autres se contentent de se le dire tout bas, estant retenus, ou par l'interest, ou par la crainte, on ne laisse pas de raisonner beaucoup sur ce suprenant évene-

ment. Perſonne n'approuve les crimes du Prince d'Orange, mais ce qu'il a fait attire une attention qui ne luy eſt pas entierement deſavantageuſe. Il ne faut pas en eſtre ſurpris. Tous les grands ſuccés d'une entrepriſe hardie, quoy que criminelle, & qui paroiſt non ſeulement difficile, mais auſſi preſque impoſſible, font ouvrir les yeux, & regarder celuy qui en vient à bout, avec une certaine eſpece de ſurpriſe pleine d'admiration & d'étonnement, parce qu'il faut

pour l'executer avec bonheur un esprit accompagné de mille talents qui ne se trouvent ny dans le commun des hommes, ny mesme souvent dans les personnes qui sont distinguées par beaucoup de qualitez extraordinaires. Ainsi la plusspart de ceux qui n'ont examiné que le bruit qu'a fait l'entreprise du Prince d'Orange, & le succés qu'elle paroist avoir eu, ont dit que si elle le rendoit indigne du nom d'honneste-homme, elle luy faisoit meriter du moins en quelque maniere celuy de

grand homme. On en peut juger de cette sorte quand on ne fait pas de justes reflexions sur tout ce qui regarde la chose dont l'évenement fait décider; mais quand on viendra à examiner serieusement l'usurpation de la Couronne d'Angleterre, aprés estre sorty de la premiere surprise qui cause un étonnement precipité, on trouvera que ces entreprises ne sont pas si difficiles qu'on se l'imagine, lors qu'on veut bien sacrifier pour y réüssir, tous les sentimens d'hon-

neste-homme ; qu'on foule aux pieds la Religion, l'honneur & la Justice, qu'on est sans foy & sans parole, qu'on se fait un jeu des plus lâches & plus noires fourberies, & que pour écarter, & mesme pour immoler tout ce qui peut s'opposer à la fureur d'une ambition sanglante & dereglée, on fait mille suppositions qui facilitent les moyens de s'en défaire. Voilà de quelle maniere agit le Prince d'Orange, pour venir à bout de tous ses desseins. Il possede ce caractere si parfaitement,

qu'il faut sçavoir combien il luy est naturel pour ne pas prendre les suppositions qu'il fait pour autant de veritez. Par là on écarte tout ce qui nuit, on l'exile, on le sacrifie, & on met tout en usage, la violence, les injustices, & la trahison. Il n'est enfin besoin pour réüssir dans les projéts de la nature de ceux du Prince d'Orange, que de prendre la resolution d'estre grandement méchant, s'il m'est permis de parler ainsi, & on le devient, mais non pas grand homme. Il est cer-

tain, à parler en general, que quiconque pourra se resoudre à commettre toutes sortes de crimes sans aucuns égards, pour venir à bout de la plus haute entreprise, y réussira toujours sans beaucoup de peine. Il ne faut que travailler d'abord à surmonter les scrupules, qu'il semble que le moins honneste homme doit avoir. Cependant il y a des gens qui sont nez avec de si méchantes inclinations, & si naturellement portez au mal, & à commettre tous les crimes qui les peuvent élever,

qu'ils n'ont jamais ſenty de ſcrupules, & par conſequent aucuns mouvemens d'honneſteté. Il eſt à croire que les grands criminels, qui ſe ſignalent par ces crimes étudiez, commis avec lenteur, & avec art; & qui ne ſont point excuſables par les aveugles tranſports d'un premier emportement, ne ſe trouvent que parmy les perſonnes du temperament dur & inſenſible, que je viens de vous marquer. Si, comme pluſieurs pretendent, parmy les ſcelerats de cette nature, on doit

en trouver, qui à l'eſtime prés que l'on ne ſçauroit avoir pour eux, peuvent eſtre regardez comme de grands hommes, le Prince d'Orange ne peut eſtre mis dans ce rang. Il doit preſque tout le ſuccés de ſon invaſion à ceux qui ont trahy leur Roy. & au ſecret que l'on a ſi bien gardé dans cette affaire, qu'il n'y a peut-eſtre point d'exemple qu'une choſe d'une ſi grande importance, ſceuë par tant de gens, ait eſté tenuë ſi longtemps cachée. Mais à l'égard de ce

ſecret, ceux qui ont trahy Sa Majeſté Britannique ont plus de part que luy à la gloire de ne l'avoir point découvert. Comme ils eſtoient moins intereſſez que ce Prince à le garder, ils pouvoient en le declarant à leur Roy, s'en faire un merite auprés de luy, & obtenir par là leur pardon, & des recompenſes ; mais l'affaire regardant entierement le Prince d'Orange, il ne pouvoit le découvrir ſans manquer ſon entrepriſe, & ce n'eſt pas avoir une habileté extraordinaire que de garder

ſon propre ſecret, ſur tout lors qu'on ne peut le laiſſer échaper, ſans voir avorter ce qui a couté de grandes ſommes, & des ſoins & des peines extraordinaires. Je veux pourtant que dans la maniere dont le Prince d'Orange a envahy les Etats du Roy ſon Beau-pere, il y ait un peu de cette gloire peu eſtimable & peu eſtimée, que l'on ne ſçait comment appeller. Il ne peut la diſputer que contre les Uſurpateurs qui ont réuſſi avant luy dans de pareils attentats.

Ainſi la victoire qu'il remportera ne ſera que ſur des Tirans. C'eſt un avantage qui n'eſt pas fort glorieux, puis que le vainqueur ne peut eſtre que celuy qui aura travaillé à s'acquerir la plus odieuſe memoire. Comment ſe réjoüir du triomphe, ſi l'on peut dire que c'en ſoit un, lors qu'aprés avoir étouffé tous les ſentimens d'honneur & de vertu, & s'eſtre précautionné contre les plus juſtes remords, on ne remporte que l'avantage de paſſer pour le plus grand crimi-

nel dont les histoires ayent jamais parlé? On s'en fait un honneur, parce qu'il y a du plus, & du grand. Il est honteux de disputer du plus, à moins que de se faire une gloire qui n'est reconnuë que parmy les scelerats, & dont les honnestes gens ne parlent qu'afin de la détester.

De toutes les Usurpations, celle du Prince d'Orange se trouve la plus lâche, la plus facile, & celle qui peut moins faire meriter par aucun endroit le nom de grand homme à celuy quil'a faite, parce qu'il

s'eſt ſervy des voyes les plus honteuſes. Il a pris d'abord le chemin des hommes ſans cœur, & n'a cherché à réuſſir que par de lâches ſurpriſes. Il y en a de certaines qu'on peut employer, & beaucoup de ruſes ſont permiſes dans la guerre, mais l'honneur ne ſouffre rien de ce qu'on fait contre la parole donnée, & l'on trouve meſme peu de criminels qui ne la gardent, quand ce ne ſeroit que pour cacher une partie de leurs crimes ſous un exterieur de probité, en conſervant

quelque chose de ce qui distingue les honnestes gens. Ils marquent par là que s'ils se trouvent forcez de se laisser entrainer aux crimes, ils n'ont pas encore étouffé tous les sentimens d'honneur; & qu'ils les connoissent, quoy qu'ils les pratiquent peu. Le Prince d'Orange n'a pas fait de même, & par un procedé qui n'est guere en usage, mesme parmy ceux qui sacrifient tout à l'ambition, il s'est noircy sans aucuns égards de tous les crimes qu'il a crû luy pouvoir estre utiles. Lorsque de

bruit du dessein qu'il avoit fait d'usurper la Couronne d'Angleterre commença à se répandre; ce Prince fit assurer Sa Majesté Britannique, par les Ambassadeurs de Hollande, que ce qu'on y disoit de son entreprise, estoit entierement faux, & il luy fit faire mille honnestetez pour luy oster la pensée qu'il dust l'attaquer, mais lors qu'il connut que son armement pouvoit le rendre suspect, il écrivit au Roy d'Angleterre pour luy confirmer, ce que luy avoient dit les Ambassadeurs

de Hollande ; de ſorte que ce Monarque trouva mauvais qu'on noirciſt ſon Gendre auprés de luy , & ſe ſeroit déclaré contre ceux qui l'accuſoient , s'il avoit eu à prendre party. Ainſi tout ce qui a fait le ſuccés de l'entrepriſe du Prince d'Orange , c'eſt d'avoir heureuſement trompé un Roy à qui il eſtoit attaché par tant de nœuds , & de luy avoir manqué de parole , ce que les ſcelerats meſme ne font pas ; ces ſortes de ruſes n'eſtant pas permiſes en bonne guerre.

Quoy que le crime fust égal à tromper un ennemy, il auroit au moins eu de quoy se vanter de l'avoir surpris, mais il n'y a que de la lâcheté, & nul avantage à tromper son Oncle & son Beau-Pere. Il n'estoit pas malaisé au Prince d'Orange d'en venir à bout, puis que naturellement le Roy d'Angleterre devoit s'assurer sur ce qu'il luy faisoit dire. Tout honneste homme & qui sur ses propres sentimens, croit que le sang dont il est formé est incapable de faire des crimes, ne

sçauroit estre blâmé de se reposer sur la parole de ceux qui sont de ce mesme sang. C'est ce qui est arrivé au Roy d'Angleterre. Il estoit Oncle & Beau-Pere, & de la maniere hipocrite dont un Prince, son Gendre & son Neveu tout ensemble, luy faisoit jurer que toutes ses intentions estoient sinceres, il n'a fait en le croyant que ce que tout autre eust fait comme luy dans un cas pareil. Mais quel honneur en peut esperer le Prince d'Orange? Il n'a eu besoin pour reussir, que de

corrompre de lâches Sujets pour en faire autant de traîtres, en quoy on ne croira pas qu'il doive avoir eu beaucoup de peine, pour peu qu'on fasse de reflexion sur les agitations perpetuelles des Anglois, qui voudroient voir changer tous les jours la forme du Gouvernement, & qui ne sçauroient neanmoins dire ce qu'ils souhaitent. Non seulement ce Prince n'a fait aucune action de vigueur, mais il estoit seur de n'en point faire, & de n'estre exposé à aucun risque. On sçait qu'il

qu'il a dit, *que quand il ne seroit passé en Angleterre qu'avec cinq cens hommes, il estoit asseuré du succés des desseins qui luy avoient fait entreprendre ce voyage.* Il n'alloit donc affronter aucuns perils, puis qu'il estoit seur de n'avoir point d'ennemis à combattre. Cela estant, il y auroit lieu de dire, que son ombre luy faisoit peur lors qu'il a passé avec tant de Troupes, & un si grand attirail de guerre, quoy qu'il eust pû venir à bout de son entreprise, avec cinq cens hommes, comme il

en estoit persuadé, & comme la suite a fait voir qu'il avoit raison de l'estre. On voit par là qu'il n'y a pas eu plus de gloire pour luy du costé des moyens de faire reussir ce qu'il avoit projetté. Les armes qui ont servy pour l'executer, sont l'ingratitude, le parjure, la perfidie, l'impieté, les sacrileges, & mille autres choses de cette nature. Ce sont là les armes d'un Conquerant sans gloire, qui n'a point hazardé sa vie, & qui par la trahison a porté les coups mortels à ses ennemis,

ſans eſtre en danger d'en recevoir. De pareils Vainquers triomphent ſans gloire, parce qu'ils combattent ſans peril. Les attentats ſont leurs exploits, & leur victoire eſt ſemblable au triomphe odieux, que remporteroit un homme, qui aprés avoir juré à un autre qui ſe ſeroit defié de luy, une amitié inviolable, le poignarderoit par derriere en l'embraſſant. Le Prince d'Orange a fait la meſme choſe à l'égard du Roy qu'il a détrôné. Il a abuſé de la trop bonne opinion qu'il

avoit de luy, & il n'a trouvé par là que des facilitez dans son entreprise. Les obstacles se devoient rencontrer dans son cœur, mais ce sont ceux qu'il a le plus facilement surmontez, & il est mesme à croire qu'il n'y en a point trouvé du tout. Ainsi il n'a pas eu plus de peine à triompher de ce costé-là, que du costé des Anglois, de la docilité desquels il pouvoit se tenir seur, puis qu'il avoit parole que loin de s'opposer à sa descente, ils se joindroient tout à luy. Cesar n'auroit pas

donné de loüanges à de pareilles conqueſtes, puis qu'il ne pouvoit ſouffrir celles qu'on remportoit aiſément, meſme en combatant, & pluſieurs ſont perſuadez que lors qu'il a dit, *qu'il eſtoit venu, qu'il avoit vû, & qu'il avoit vaincu*, il ſe moquoit de la facilité qu'il avoit trouvée à vaincre. Ce ne ſont pas les ſuccés des entrepriſes qui les rendent glorieuſes. C'eſt la maniere dont on vient à bout des deſſeins qu'on a formez. Un Capitaine ne peut meriter le nom de Grand lors

qu'il a pratiqué des Traiſtres qui luy ouvrent les portes d'uneVille, ſans qu'il ait tiré un ſeul coup, de meſme qu'un Scelerat ne peut diſputer d'eſprit, d'adreſſe, ny de conduire parmy ſes pareils, quoy que ſon crime l'emporte par ſa noirceur, lors qu'il a reuſſi ſans peine, & qu'il n'a pas eu plus d'obſtacles à ſurmonter, qu'en a trouvé le Prince d'Orange.

Un Uſurpateur qui ſe voit dans un Trône, ſe croit tout couvert de gloire, parce qu'il eſt glorieux d'avoir le titre

de Roy, mais la difference est grande de regner par usurpation, ou par un droit legitime, & quand ce Prince qui n'est aimé en Angleterre que de ses Creatures & des Presbiteriens, pourroit devenir les delices des Peuples, & s'attirer leur amour par mille actions aussi justes qu'éclatantes; je dis plus encore; quand la mort de ceux à qui appartient la Couronne avant qu'il puisse y pretendre, l'en rendroit enfin legitime possesseur, la posterité ne luy peut donner dans l'Histoire

d'autre nom que celuy d'Usurpateur. Ce que je dis est incontestable, & il n'y a jamais eu d'exemple du contraire. Mais quand l'Histoire auroit favorisé quelques Usurpateurs, ce qui ne se trouve point, le Prince d'Orange ne pourroit esperer la mesme chose, puis que s'il a sceu se distinguer, ce n'est que par les endroits qui peuvent rendre un homme coupable. J'ay apris d'un de ses Domestiques, qu'il n'y a pas d'homme plus violent. Il a beau se déguiser là-dessus, ses ac-

rions le trahissent ; il est insupportable à tous, mais particulierement à luy-mesme, & change souvent d'un moment à l'autre sans sçavoir ce qu'il souhaite ; mais il ne faut pas s'en étonner. Tout homme qui aprés s'estre agrandy par des crimes signalez, est obligé pour se maintenir, de faire des injustices à tous momens, afin de se conserver le rang où la trahison l'a élevé, a lieu de tout craindre, & quand on craint tout, on ne peut estre longtemps dans la mesme assiete. La belle

gloire estant inconnuë au Prince d'Orange, ne luy sçauroit avoir inspiré l'envie de regner, & quiconque connoistra l'excés de son avarice, sera bien persuadé qu'il a souhaité le Trône pour estre en pouvoir de remplir ses cofres. Il ne sera jamais comme Alexandre, qui ne vouloit des Couronnes que pour avoir la gloire de triompher, & le plaisir de les rendre. Quoy que le Prince d'Orange ait le nom de Roy, il ne doit pas croire que sa puissance soit bien affermie. La force

le soutient ; mais dés que l'autorité d'un Usurpateur vient à s'affoiblir, & que l'éclat qui l'environnoit n'éblouït plus, il commence à paroistre criminel & quand il se laisse surprendre, ceux qui l'encensoient le regardent en coupable. Il ne doute pas luy-mesme qu'il ne le soit ; il sçait que les crimes d'un Tiran, ne sont justifiez que pendant qu'il regne, & qu'il est coupable dés que son regne a cessé. Peut-il croire aprés cela, & ceux qui embrassent son party, peuvent-ils

eſtre perſuadez, que ſes perfidies puiſſent luy faire meriter le nom de grand homme? Ce nom & celuy de criminel ne s'accordent point enſemble; ainſi ce dernier luy reſte toûjours. Et comment un homme, que toutes les loix divines & humaines condamnent, & dont le Procés ſe trouve tout fait lors qu'il tombe du Trône, peut-il croire qu'il a merité un nom glorieux? Il en eſt des Uſurpateurs qui regnent, comme de ceux qu'on pretend qui ayent des charmes, & qui

tent qu'ils les ont se distinguent dans les choses pour lesquelles ils leur ont esté donnez, mais qui, si tost que le charme cesse, perdent tout à coup ce qui les faisoit briller, & retombent dans l'espece de neant, d'où ils avoient cru s'estre tirez. L'autorité absoluë, & la Majesté du Trône sont le charme qui fait briller les Usurpateurs; mais dés que ces deux choses commencent à leur manquer, ils paroissent tout ce qu'ils estoient auparavant. Leurs crimes dénuez d'éclat

semblent horribles ; on en voit toute la noirceur qui estoit couverte par les brillans de la Couronne, & en cessant d'estre Rois, ils sont criminels devant les hommes, comme ils l'estoient auparavant aux yeux de Dieu.

Les Politiques qui avoient trouvé que selon le caractere du Prince d'Orange, qui est de sacrifier tout à son ambition, sans en excepter les devoirs les plus sacrez, il avoit fait tout ce qu'un ambitieux qui foule aux pieds, le sang, l'honneur, & la Religion peut

faire, ne l'ont pas trouvé habile depuis son débarquement en Anglererre. Il n'a pas joüy de ses avantages, comme il auroit pû faire à l'égard de l'Irlande, & il s'est laissé tromper de ce costé là, comme je pretens vous le faire voir, lors que je vous parleray des affaires de ce Royaume. Il en a negligé aussi beaucoup d'autres, & s'est arresté lors qu'il estoit important d'agir. L'empressement d'avoir le titre de Roy, & de se voir revestu des habits Royaux luy a fait perdre un temps

infiny qu'il ne recouvrera jamais. Ce titre devoit peu luy importer, puis qu'il avoit la Puissance. Il suffisoit qu'elle luy fournist un secours certain pour vaincre tous les obstacles qui l'ont embarrassé depuis qu'il s'est fait élire Roy, & qui s'apprestent encore. Tous ces obstacles estant surmontez, il se seroit fait offrir la Couronne quand il l'auroit jugé à propos, avec cette difference qu'en l'acceptant sans avoir montré d'avidité de l'avoir, il se seroit veu en seureté dans un

Trône, où il n'est pas trop bien affermy. Ainsi, en tombant d'accord que du costé de l'intention rien ne luy manque pour estre au nombre des criminels les plus renommez, on ne dira pas pourtant qu'il doive estre mis au rang des plus habiles du costé de l'execution, quoy que la maniere dont il a commencé, & la grandeur de son entreprise semblent avoir ébloüy d'abord.

Mon dessein estoit de reprendre dans cette huitiéme Partie la suite du Journal du

Parlement d'Angleterre ; j'entens à l'égard des Affaires d'Etat, car je ne pretens pas vous parler de celles des particuliers qui n'y ont point de rapport ; mais l'abondance de la matiere m'oblige à remettre à une autre fois ce que j'ay à vous en dire. Vous le trouverez dans les autres Parties de cette Histoire. Cependant je croy que vous ne serez pas fachée de voir ce qu'on a écrit sur ce Parlement. Cela vous servira à juger de beaucoup de choses qui s'y sont passées.

On pretend que ce Parlement établira de si bonnes loix, & mettra si bon ordre qu'elles soient executées, qu'il n'y aura plus de renversement à craindre; mais on veut que ce soit un Parlement libre, & c'est sur ce mot de libre qu'on fonde principalement l'esperance de ces grands avantages.

Etrange aveuglement, de ne pas voir qu'un Parlement libre dans la conjoncture presente, est une aussi grande chimere qu'une montagne sans vallée! Ce qu'on prend pour fondement dans ces declarations en est une

preuve indubitable. Il n'y a rien, *dit-on*, de plus certain que les loix ne peuvent estre faites en Angleterre que du consentement du Roy & du Parlement. *Or un consentement forcé n'est pas un vray consentement, & c'est une maxime établie par toutes les loix, qu'on n'est pas censé faire librement ce qu'on ne fait que pour éviter un mal considerable, dont on nous menace, ou que nous avons raisonnablement sujet de craindre qui ne nous arrive par une violence injuste. Comment donc un Parlement, où tout se-*

doit faire par un mutuel consentement du Roy, & des Membres qui le composent, peut-il estre libre, si le Roy n'a du moins autant de liberté de proposer au Parlement ce qu'il veut, & de consentir à ce que le Parlement luy propose, que le Parlement de proposer au Roy ce qu'il juge à propos pour le bien de l'Etat, & de consentir à ce qui luy est proposé de la part du Roy.

Cela est plus clair que le jour, & il n'est pas moins clair que dans l'état où est maintenant l'Angleterre, il n'y pouvoit avoir de liberté ny de part ny d'autre

dans ce Parlement pretendu libre. Un Gendre dénaturé y estant entré avec une Armée de Presbiteriens étrangers, s'est emparé du pouvoir legitime de son Beau-pere. Il a attiré son autre Gendre à son party, il a soulevé les Peuples par ses Declarations seditieuses, & est entré en victorieux dans toutes les Villes qu'il a trouvées sur sa marche; il a par tout excité ou fomenté de furieux emportemens de la Populace contre la Religion du Roy; il a menacé des plus cruels traitemens tous ceux qui demeureroient fidelles à Sa Majesté,

& aprés avoir eu l'insolence de demander pour preliminaire de ce Parlement, que le Roy n'eust plus la garde de la Tour de Londres, il l'a fait tomber en sa puissance, & on y a enfermé les principaux Seigneurs, dont tout le crime est d'avoir fidellement servi Sa Majesté.

On voit assez que les choses estant en cet estat, le Roy ne pouvoit demeurer à Londres, qu'estant entre les mains de ses ennemis en danger d'estre traité par cette malheureuse Nation comme le Roy son Pere, qu'elle honore comme un Martir dans

sa Liturgie, aprés l'avoir massacré. N'est-ce donc pas une illusion qu'on fait à toute l'Europe, d'étourdir le monde par la demande d'un Parlement libre, lors que celuy qui en doit estre necessairement l'ame & le chef, auroit esté reduit dans la plus dure & la plus indigne captivité qui fut jamais?

Il ne pouvoit pas y avoir plus de liberté pour les Membres du Parlement; car il faudroit pour cela que tous ceux qui l'auroient composé eussent pû proposer sans crainte tout ce qu'ils auroient jugé avantageux pour le bien de l'Estat, soit pour appuyer

puyer le dessein qu'avoit le Roy d'oster le Test, & les Loix penales, soit pour combattre ce dessein. Or sçauroit esté une folie de se promettre qu'on y auroit eu la liberté de faire la premier, c'est à dire, de soutenir la pensée de Sa Majesté Britannique aprés ce que le Prince d'Orange à la teste d'une grande Armée, le Roy n'en ayant plus aucune à luy opposer, à fait entendre dans ses Manifestes que le Test & les Loix penales estant le soûtien necessaire de la Religion Anglicane, c'est estre traistre à sa Religion & à sa Patrie, de

consentir qu'on les affoiblisse, & aprés les horribles menaces qu'il y fait de traiter tous ceux qu'il croit avoir appuyé ce sentiment du Roy, comme d'execrables criminels.

Il n'y a donc rien de plus ridicule que de donner le nom de libre à un Parlement, où il n'y auroit eu que les Factieux & les Republiquains, & ce vieux levain de Cromvelisme, qui auroient dit avec insolence tout ce qu'ils se seroient imaginé de plus déraisonnable & de plus injuste pour oprimer entierement les Catholiques & fouler aux

pieds l'autorité de leur Souverain, & où les Protestans moderez & équitables n'auroient pu ouvrir la bouche pour les contredire sans s'exposer, ou à estre mis en pieces par la canaille de Londres dont la fureur va jusqu'à violer le droit des gens en saccageant les Maisons des Ambassadeurs, ou à estre livrez à la discretion de l'armée de ce nouveau Cromvel, selon la menace qu'il en a fait par avance.

Ainsi Sa Majesté Britannique a eu tres-grande raison de répondre à ceux qui depuis l'arrivée du Prince d'Orange le pressoient

d'assembler ce Parlement libre qu'on luy demandoit, qu'il estoit tres-disposé à le faire ; mais qu'il falloit qu'auparavant cette armée d'étrangers sortist du Royaume. Que si pour n'avoir rien à se reprocher il s'est rabaissé depuis jusqu'à vouloir bien le convoquer, comme il le fit témoigner au Prince d'Orange par trois Milords qu'il luy envoya, la maniere insolente dont ce Prince reçût cette extrême condescendance, & les conditions tiranniques qu'il exigea en voulant qu'on rendist le Peuple de Londres maistre de la Tour, ont dû

necessairement porter Sa Majesté Britannique au party qu'elle a pris de revoquer cette convocation en rompant ces honteux liens qu'on luy preparoit, par une sage retraite, jusqu'à ce que Dieu ait touché le cœur de cette malheureuse Nation, *comme il écrivit dans une Lettre si touchante & si Chrestienne au Comte de Feversham.*

Il me reste encore quelques Pieces separées, & qui ont esté écrites par differentes personnes. Je vous en feray part dans la suite.

FIN.

CATALOGVE DES LIVRES nouveaux qui se débitent chez le Sieur Guerout, Court-neuve du Palais.

AFfaires du Temps. 7. vol. in 12. 10. liv. 10. s.

Guerres des Turcs contre la Pologne, la Moscovie, & la Hongrie. 1. l. 10. s.

Abregé nouveau de l'Histoire d'Espagne jusqu'à present. 3. volumes in douze. 4. liv. 10. s.

Abregé nouveau de l'Histoire d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, comprenant le Regne du Roy Jacques II. 4. vol. in douze. 6. liv.

Histoire de Mahomet IV. dépossedé, contenant beaucoup de choses touchant l'Empire Othoman, avec

le portrait des inclinations du Sultan déposé, son horoscope, & la revolution de cette horoscope, les descriptions de toutes les revoltes des Janissaires sous vingt-trois Empereurs Turcs; tout ce qui s'est passé de plus particulier à la Porte pour deposer Mahomet, & élever Soliman III. sur le Trône; une description de son Couronnement; la continuation des Troubles depuis cette ceremonie, avec plusieurs autres choses curieuses. 3. volumes in douze. 4. l. 10. s.

Ambassades de Mons. le Comte de Guilleragues, & de M. Girardin, auprés du Grand Seigneur, avec plusieurs Pieces curieuses, tirées des Memoires de tous les Ambassadeurs de France à la Porte, qui font connoistre les grands avantages que la Religion & tous les Princes de l'Europe ont tirez des alliances faites par les François avec Sa Hautesse depuis le regne de François I. & principalement sous le regne du

Roy, à l'égard de la Religion, ensemble plusieurs descriptions de Festes & Cavalcades à la maniere des Turcs, qui n'ont point encore esté données au Public, ainsi que celle des Tentes du Grand Seignenr. 1. l. 10. s.

Histoire des Troubles de Hongrie, contenant tout ce qui s'y est passé de remarquable jusqu'à la fin de l'année 1687. 6. vol. in douze, 9. l.

Le Grand Visir Cara Mustapha. Histoire contenant son élevation, ses amours dans le Serrail, ses divers emplois, le vray sujet qui luy a fait entreprendre le Siege de Vienne, & les particularitez de sa mort 1. l. 10. s.

Le Secretaire Turc, contenant l'art d'exprimer ses pensées sans se voir, sans se parler, & sans s'écrire, avec les circonstances d'une avanture Turque, & une Relation tres-curieuse de plusieurs particularitez du Serrail qui n'ont pas encore esté veuës. 1. l. 10. s.

Le Seraskier Bacha. 1. l. 10. s.

OEUVRES DE Mr de Fontenelle.

Dialogues des Morts. 2. vol. in-douze. 3. l.

Jugement de Pluton sur les Dialogues des Morts. 1. l. 10. s.

Entretiens sur la pluralité des Mondes, augmentez en plusieurs endroits, avec un sixiéme Soir qui n'a point encore paru, contenant les dernieres découvertes qui ont esté faites dans le Ciel. 1. l. 10. s.

Histoire des Oracles. 1. liv. 10 s.

Poësies Pastorales avec un Traité de la Nature de l'Eglogue, & une Digression sur les Anciens & les Modernes. 1. li. 10. s.

Lettres galantes de M. le Chevalier d'Her... 2. vol. 3. l.

Les Malheurs de l'Amour, ou Eleonor d'Yvrée. 1. l. 10. s.

Academie galante. 2. vol. 3. liv.

La Duchesse d'Estramene. 2. vol. 2. l.

Les Dames Galantes. 3. l.

Caracteres de l'Amour. 1. l. 10. ſ.

Sentimens ſur les Lettres & ſur l'Hiſtoire, avec des Scrupules ſur le Stile. 1. l. 10. ſ.

Le Mary Jaloux. 1. l. 10. ſ.

L'Illuſtre Genoiſe. 1. l. 10. ſ.

Le Napolitain. 1. l.

L'Arioſte moderne. 4. v. 6. l.

Secrets concernant la beauté & la ſanté. 2. vol. in octavo. 6. l.

Dialogues Satyriques & Moraux. 2. vol. 3. l.

Diſcours Satyriques & Moraux en Vers. 1. l.

Fables nouvelles. 1. l.

Epiſtres en Vers de M. Sabatier de l'Academie Royale d'Arles. 1. l.

Le Chevalier à la Mode. 1. l. 10. ſ.

La Déſolation des Joüeuſes. 10. ſ.

La Devinereſſe. 10. ſ.

Artaxerxe. 10. ſ.

La Comete. 10. ſ.

La Methode du Blaſon du Pere Meneſtrier, avec les Armes de la pluſpart des plus conſiderables Maiſons de

France, imprimée en 1688. 2. liv.

Chevalerie ancienne & moderne, avec la maniere de faire la preuve pour tous les Ordres de Chevalerie 1. l. 10. ſ.

Eclairciſſement nouveau & tres-utile ſur le preſt & l'intereſt. 1. liv.

Hiſtoire de l'Afrique ancienne & moderne, enrichie de 80. figures, 4. volumes in douze. 8. liv.

Hiſtoire de Normandie. 1. l. 10. ſ.

Eloges des Perſonnes Illuſtres de l'ancien Teſtament, par M. Doujat. 1. l. 5. ſ.

Traité de la Tranſpiration du ſang. 1. l. 10. ſ.

Abregé nouveau de l'Hiſtoire generale d'Eſpagne, contenant ce qui s'eſt paſſé dans les Pays dépendans de cette Monarchie depuis ſon origine juſqu'à preſent. 3. vol. 4. liv. 10. ſ.

Réflexions ſur l'Acide & ſur l'Alkali. 1. liv. 10. ſ.

Eſſais de Morale & de Politique, où il eſt traité des Devoirs de l'Homme conſideré comme particulier, &

comme vivant en Societé. 2. vol. 2. l.

Observations de M. Spon sur les Fiévres & les Febrifuges. 1. l.

Antiquitez du mesme M. Spon, Ouvrage enrichy de plusieurs Figures. 7. l.

Notes de M. Corneille sur les Remarques de M. de Vaugelas, suivant le sentiment du Pere Bouhours, & de Messieurs Chapelain & Ménage, avec les Remarques mesmes. 2. vol. in douze. 4. liv. 10. s.

Arithmetique raisonnée, enrichie de plusieurs figures pour en faire mieux comprendre les demonstrations, avec l'art de toiser & de jauger. 1. l. 10. s.

L'Art de laver, ou nouvelle maniere de peindre sur le papier, suivant le coloris des Desseins qu'on euvoye à la Cour, par M. Gautiet de Nismes. 1. l.

Voyage du Chevalier Chardin en Perse, & aux Indes Orientales, par la Mer noire & par la Colchide enrichy de 18. grandes Figures. 2. v. 4. l. 10. s.

Relation

Relation du Voyage du Roy en Flandre en 1680. 1. l. 10. ſ.

La Negociation du Mariage de Monſieur le Duc de Savoye avec l'Infante de Portugal. 1. l. 10. ſ.

Relation du Mariage de Mademoiſelle avec le Roy d'Eſpagne. 1. l. 10. ſ.

Relation du Mariage de Monſieur le Prince de Conty avec Mademoiſelle de Blois. 1. l. 10. ſ.

Relation du Mariage de Monſeigneur le Dauphin, avec la Princeſſe Anne-Chreſtienne-Victoire de Baviere. 1. l. 10. ſ.

Journal du Voyage du Roy à Luxembourg, contenant la deſcription des Places de la haute & baſſe Alſace, & de celles de la Province de la Sare & de Luxembourg. 1. liv. 10. ſ.

Relation du Siege de Luxembourg 1. l. 10. ſ.

Relation de ce qui a eſté fait devant Genes en 1684. par l'Armée Navale de Sa Majeſté. 1. l. 10. ſ.

La Feſte de Chantilly, contenant tout

ce qui s'est passé pendant le sejour que Monseigneur le Dauphin y a fait en 1688. avec une description exacte du Chasteau & des Fontaines. 1. l. 10. s.

Ambassade de Siam en France, contenant la reception qui a esté faite aux Ambassadeurs de Sa Majesté Siamoise dans toutes les Villes où ils ont passé, les ceremonies observées dans l'Audience qu'ils ont euë du Roy & de la Maison Royale, les complimens qu'ils ont faits, & ce qu'ils ont dit de remarquable sur tout ce qu'ils ont veu, avec une description exacte des Châteaux, Appartemens, Jardins & Fontaines de Versailles, S. Germain en Laye, Marly & Clagny, de la Machine de Marly, des Invalides, de l'Observatoire, de S. Cyr, des Chevaux qui sont dans les deux Ecuries du Roy, des Galeries de Sceaux, ce qu'ils ont veu pendant leur Voyage en Flandre; la description des Villes & de tous les lieux où ils ont esté, de la Feste donnée par Monsieur à Saint Cloud, &c. 4. vol. 6. liv.